

ANTILLA

DEPUIS 1981

Guadeloupe/Guyane : 2,30 euros - France 2,60 euros - CPPAP 1122 C 86520 - ISSN 0757555

N°1974 Jeudi 03 juin 2021 - 2,20 euros



**Serge
LETSCHIMY**

« Je sens une Martinique
qui en a ras-le-bol,
qui est dépitée,
désespérée... »

Élection de la CTM Entretiens avec 2 candidats



**Guy
FERDINAND**

« S'ils avaient une
compétence
si flagrante que ça,
je n'aurais pas eu
à me présenter »

*La filière Cacao,
un cas d'école
à la Martinique*

*Bruno Nestor Azérot
«Pourquoi
nous avons choisi
Serge Letchimy»*

*Liberté de la presse :
Respé ba
Jounalis !*

VIRTUAL
AUTONOMY

7 > 10 juillet

Le salon **Virtuel** de la mobilité durable & des véhicules propres



**Renseignements Association 3ED -
Philippe Pied - 0696 73 26 26**

Directrice de la publication : Valentine Hellenis : 0596 75 48 68 • Directeur de la rédaction : Henri Pied: 0596 75.48.68

Rédaction : Tony Delsham, Henri Pied, Gérard Dorwling-Carter, Mike Irasque, Philippe Pied

Conception, Commercialisation, Marketing et Publicité : CONCEPT CV : 0696 73 26 26

Direction Artistique : Kawa - Photos AdobeStock

Collaborateurs : Gérard Dorwling-Carter, Philippe Pied, Mike Irasque, Concept CV, Nadia Celcal, Judes Duranty, Nathalie Laulé,

Impression : Imp. PRIM • Attention : les documents, manuscrits ou non, restent la propriété de la rédaction.

Bureaux : 60 Jambette-Beauséjour - 97200 Fort-de-France • Adresse postale : Antilla - 40, rue Schoelcher - 97232 Le Lamentin

Internet : www.antilla-martinique.com • E-mail : antilla4@orange.fr • Téléphone : 0596 75 48 68 • Port. : 0696 73 26 26

Re-lire Armand Nicolas...?

Avrai dire, la naissance d'une nation, si l'on peut dire, ou, à tout le moins, d'une nouvelle communauté édictée à partir du néant, avec ses parcours compliqués, sinusoïdaux, avec ses points d'avance et ses points de recul, s'effectue, parfois, à notre insu, ou avec des « histoires » que l'on peut avoir du mal à accepter... C'est ce qui peut arriver en re-lisant l'HISTOIRE de la MARTINIQUE d'Armand Nicolas ou aussi celle décrite avec tant de précisions par Oruno D. Lara, quand on retrouve certaines pages qui interpellent, et qui forcent à jeter regard compliqué sur ce que furent, soit « nos » ancêtres, soit une partie de « nos » ancêtres. Dans l'exemple cité ci-dessous (et qui a déjà été publié dans Antilla 1911) on retrouve, en 1798, description (pg 314 du Tome 1) descrip-

tion d'un « bal » organisé le dimanche gras, à Fort-Royal, par des « nègres esclaves », organisé en associations de fraternité d'ethnie. Il en exista décrit A.N jusqu'à 17 en 1830...

C'est aussi ce qui me frappa en écoutant une des émissions du Dimanche sur Martinique 1ere, l'an dernier, lorsque les invitées de Jean-Marc Party, racontèrent comment, à la veille de 1848, pendant les festivités du Carnaval, les « maîtres » devaient payer pour participer aux bals organisés par les esclaves, avec leurs orchestres de negres-esclaves... Ces deux exemples soulignant, à tout le moins, l'extraordinaire symbole que représente le Carnaval pour nos sociétés actuelles et, soulignent les parts de libertés que tous nos ancêtres avaient sû arracher, bien avant le 22 Mé et morceaux par morceaux, des espaces de libertés, à l'abominable institution...

Henri PIED

Ndlr : ces diverses citations sont aussi faites en hommage à Armand Nicolas...

Les extraits de la page 314 du Tome I de « L'HISTOIRE de la MARTINIQUE » de M. Armand Nicolas

« J'ai assisté au Fort-Royal, le dimanche gras, à un bal de nègres esclaves, tous domestiques, donné sur invitation (c'est en fait un bal donné par l'association "Les Roses"). Il pouvait y avoir environ cent cavaliers et autant de dames, tous noirs comme des culs de chaudron. Les dames étaient toutes sans exception en robe de satin blanc, quelques-unes avec un corsage de satin cramoisi... Elles avaient toutes une façon de turban en satin de couleur, avec des pierreries. Leurs robes avaient régulièrement des manches longues garnies de manchettes en point d'Angleterre et elle portaient des gants blancs. Toutes étaient chaussées de bas de soie blanc avec des souliers de satin blanc... Du reste jamais de ma vie Je n'ai vu au-

tant de bijoux, de turquoises, d'émeraudes et de perles ; elles avaient des brassées de colliers et une charge de bracelets. Et tout cela de l'or le plus irréprochable... Les cavaliers étaient tous en habit noir, grandissime tenue... étaient bariolés comme les dames de chaînes d'or fantastiques. Le gilet était généralement en satin cramoisi, souvent en satin blanc brodé de bouquets, quelquefois en soie feuille morte, avec des gaufrures d'argent. La cravate blanche et les gants jaune serin régnaient sans partage... ».

Ces associations d'esclaves se multiplièrent après 1815 et constituèrent une sorte de fraternité d'ethnie. Les esclaves s'associaient par « nations ». « Un drapeau indiquait que tel groupe était formé de Caplaous ou d'Ibos qui d'ailleurs étaient reconnaissables à leurs costumes et à leurs instruments de musique », signale le Directeur de l'Intérieur au Conseil Privé le 1er octobre 1824.

En 1830, il existe à Fort-Royal dix-sept associations. (fin de citation) »

Nouvelle-Calédonie

"La France va-t-elle se désengager de l'Outre-mer?"



Par un article intitulé: « Nouvelle-Calédonie: "La France va-t-elle se désengager de l'Outre-mer?" », le journal *Le Figaro* évoque un sommet qui se tient du 25 mai au 3 juin à Paris, pour établir un dialogue entre les indépendantistes et loyalistes néo-calédoniens avec le gouvernement au sujet du référendum sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Et pour le géographe Laurent Chalard, auteur de *La Tribune* publiée, l'évolution de l'attitude du gouvernement français vis-à-vis de la Nouvelle-Calédonie laisse craindre à terme un désengagement de l'Outre-mer.

Il est rappelé que la France se singularise par le maintien d'un nombre important de territoires non contigus de la dite « France métropolitaine », héritage de son ancien empire colonial. Ce sont treize collectivités, aux statuts variés (collectivité d'outre-mer, collectivité sui generis, département ou encore propriété domaniale de l'État), d'une taille de 7 km² pour l'île de Clipperton dans l'Océan Pacifique à 440.000 km² pour les Terres australes et antarctiques françaises. Et la France se singularise par le second ensemble le plus peuplé après les États-Unis.

Il est rappelé que ces « confettis d'empire », ont été fermement préservés par les différents gouvernements français depuis la fin des mouvements de décolonisation dans les années 1960 pour des raisons d'ordre géostratégique. Faisant la France bénéficier de la deuxième plus importante zone économique exclusive maritime au monde derrière les États-Unis, sur presque tous les continents, Asie exceptée, ce qui permet des relations diplomatiques avec des pays lointains, et avoir des bases militaires aux quatre coins de la planète, permettant d'intervenir dans la quasi-totalité des mers du globe. Kourou en Guyane,



les sites d'essais nucléaires de Mururoa et Fangataufa en Polynésie française actifs jusqu'en 1996, l'exploitation des gisements de nickel en Nouvelle-Calédonie, (le quart des ressources mondiales), ou encore les bases scientifiques dans les Terres australes, terrain d'études sur le réchauffement climatique sont de grande utilité pour la France.

Ce qui expliquerait que « **...L'ensemble de ces éléments fait qu'en dehors de mouvements proches de l'extrême-gauche relayant certaines vellétés locales indépendantistes minoritaires, une unanimité a régné jusqu'ici au sommet du pouvoir et parmi les élites françaises concernant la nécessité de maintenir l'ensemble de ces territoires, estimés comme faisant partie intégrante de la Nation, au sein de la République, d'autant que certains d'entre eux, tels que la Guadeloupe et la Martinique, sont français depuis beaucoup plus longtemps que la Savoie ou le comté de Nice.** »

Cependant l'auteur de cet article semble percevoir qu'au « sein de l'exécutif français, une forme de pragmatisme s'instaure qui commence à envisager comme un scénario crédible la possibilité de l'indépendance pour un territoire source de problème pour un État central qui a déjà beaucoup d'autres sujets sensibles à traiter...: la Nouvelle-Calédonie. »

En effet, depuis le deuxième référendum de 2020, au scrutin plus serré que le précédent (le non l'emportant à seulement 53,3 %), un changement semble s'opérer au

sein de l'exécutif français concernant le dossier néo-calédonien. L'indépendance apparaît envisageable pour un territoire source de problèmes pour Paris qui envisagerait un éventuel « accord d'association », dans le cadre d'une indépendance octroyée.

Outre le fait pour l'analyste que cette éventualité ferait que la France sur l'échiquier géopolitique international poursuivrait son recul, « devenant définitivement une puissance de second rang... d'où de potentielles conséquences sur le devenir des autres territoires ultramarins au sein de la République Française, ouvrant, d'une certaine manière, une boîte de pandore... »

Étant ajouté au raisonnement que la remise en cause de la domination occidentale dans le monde, « qui considère que la France maintient des « colonies » de facto, il peut exister une tentation de la part de l'exécutif de se retirer des territoires les plus lointains, soit car ils sont sources de tensions, comme en Nouvelle-Calédonie, ou soit parce qu'ils ne présentent plus d'intérêt immédiat majeur, coûtant plus qu'ils ne rapportent, comme c'est le cas pour la Polynésie. »

En ce qui nous concerne, tout comme la Guyane, la Guadeloupe et la Réunion ce serait notre statut de département qui nous ferait échapper à ce nouveau paradigme du « largage » par la France pour reprendre une formule éculée passée de mode depuis que tout le gotha politique de ces territoires a abandonné toute idée d'évolution institutionnelle.

Gérard Dorwling-Carter

Respé

Pou lé manman

Dimanch tout moun pòté respé pou lé manman, pas nou tout sav sa an manman ka sibi ek sipòté pou yich-li rivé sové.

Lafet lé manman, bel moman pou sa ki pé choyé manman yo ek granmanman yo. Menmsi Adjilbè ki enmen fè lafet di mwen bouch anba bra :

Sa pa jou-tala selman éti pou yo vini fè selfi épi portab-yo. Mé toulong lè sé malérez-la tou sel bizwen an ti-konmision !

Anlo manman ni yich-yo lwen ek yich yo an gaway oblijé kité kay-yo pou alé dan ann EPHAD. Yo tou chimérik, lavi yo ka fonn kon blan-balenn.

Pou jounalis

Sa ki pa bon pou zwa ka déchiré fal kann. Jounalis té sanblé sanmdi Tèsenvil anba lopsion « Club Presse Martinique » CPM pa la CTM pou dénoncé kondision travay yo. Manifestan ki té Békéland, yo té ni téléfòn yo ka filmé, mé yo opozé jounalis filmé yo. Yo jik krazé matériel jounalis-la. Sé moun-tala pa ka fè jounalis konfians, lè yo bizwen fè lidé yo pasé, sé jounalis yo ka alé wè pou yo pasé latélé. Nou tout sav dépi yo ka atajé jounalis, sa ka santi mové. Sé pou sa yo mandé respé, sé respé yo ka mandé pou yo sa fè travay-yo.

Wouspel komersan

Yonndé komersan té ni an ti-wouspel, pas tout moun té ka genyen flè pou fè manman yo plézi. Yonndé kado vann é apré tan Kovid-la, yo té bien kontan vann yonn dé ti bagay pou mété tibren bè an zépina-yo.

Jik parti politik chonjé lé manman, asiparé yonndi yo ka prévwa dé bagay pou manman yich titak pli alez pou yo sa milité. Kanpay la CTM ka alé red marto anlè lé rézo-sosio. Pa ni konflérans ankò sa pasé lanmod. Atjelman sé anlè Bondakabrit-la pou alé wè. Sa ki pa alapaj pé pa fè konnet pogram yo.

Dan twa simenn ni éleksion la CTM é 14 lis-la ka chaché an bon plas.

Adan tousa es pou lé mè, sé ké fet yo ?

Si zot sav fè di mwen.

Jid

Bel poveb kréyol « Sa ki pa bon pou zwa, pa bon pou kann »

De l'eau pour tous, tout de suite.

C'est sous ce titre que le groupe Renaissance (section locale du Mo-dem) a publié sa position sur la question de l'eau à la Martinique.

Puisse-t-il être entendu.

« Des milliers de foyers martiniquais sont encore une fois privés d'eau, une pénurie que nos élus ont beau jeu de mettre sur le dos de la sécheresse.

Rappelons quelques éléments factuels :

* Chaque jour, la rivière La Capot est en capacité de fournir 120.000 m³ d'eau brute, alors que la Martinique a besoin de 80.000 m³ d'eau traitée. Autrement dit, nous n'avons aucun problème de ressource en eau !

* Les canalisations du réseau d'eau potable sont dégradées et obsolètes. La plupart d'entre elles ont plus de 70 ans.

* Du fait des fuites sur le réseau, plus de 40% de l'eau que nous produisons s'échappe de nos tuyaux pour se perdre dans nos sols !

* L'usine de Vivé, gérée par la CTM - le plus gros producteur d'eau de la Martinique - est en sous-capacité chronique de production ; elle pourrait techniquement doubler, voire tripler ses volumes !

* La casse du tuyau de 800 mm de Séguineau prive chaque jour les Martiniquais de 14.000 m³ d'eau ! Et cette situation perdure depuis 12 ans !

* Le coût pour la collectivité martiniquaise induit par cette casse est d'environ 400.000 € par mois (non vente d'eau), soit 4,8 Millions d'euros par an, soit plus de 55 Millions d'euros cumulés à ce jour !

* La multiplication des acteurs de l'eau constitue un millefeuille incompréhensible et coûteux : trois communautés d'agglomérations détentrices de la compétence eau (Cap Nord, Espace Sud et CACEM), la CTM propriétaire des installations de Vivé, les opérateurs fournisseurs d'eau (SME, Odyssi et SMDS)... Les responsabilités sont diluées.

Les solutions pour redonner de l'eau tout de suite à tout le monde existent pourtant. Encore faut-il que la volonté politique existe aussi :

1. Réparer en urgence le tuyau de 800 mm de Séguineau pour permettre à l'usine de Vivé d'augmenter immédiatement ses volumes de production.

2. Réparer définitivement les tuyaux de 800 mm de Fonds Saint-Jacques et du Galion de manière à relayer correctement la production de Vivé vers le centre et le sud de la Martinique.

3. Établir un schéma directeur unique de l'eau afin de rationaliser le réseau.

4. Ouvrir le grand chantier du plan eau-énergie sur 15 ans, afin de remettre l'ensemble du réseau

d'eau potable et d'assainissement à neuf.

5. Adosser au réseau un programme de production d'électricité hydraulique en installant des turbines à chaque réservoir. Ainsi, l'eau produira sans effort de l'électricité verte à mesure qu'elle coulera jusqu'aux robinets ! Capter également le gaz méthane des stations d'épuration pour produire de l'électricité.

Il est urgent de mettre les idéologies au placard et de réparer immédiatement les installations de Séguineau. Il est tout aussi urgent d'ouvrir sans tarder le grand chantier qui remettra progressivement notre réseau en conformité pour donner de l'eau en qualité en en quantité à tous. Un chantier ambitieux qui créera des milliers d'emplois non délocalisables... »



« Oui, il y avait un système mafieux à Odyssi. »

Le syndicat CGTM Odyssi a mené l'arrêt concerté de travail de la société Odyssi, sur fonds de sécheresse rendant les choses encore plus insupportables pour les usa-

gers. Aux accusations de licenciements considérés comme non fondés par le syndicat, la direction d'Odyssi a justifié les licenciements de personnel à l'origine de malversations, de détournements de fonds sur l'antenne de RCI

Judes Christine, l'actuel directeur de la régie des eaux d'Odyssi a expliqué avoir constaté à sa prise

de fonction des cas de détournements de fonds relevant d'un véritable « système mafieux » mis en place à Odyssi. « Pour la première fois de ma vie, j'ai malheureusement dû licencier des directeurs et des techniciens, donc des personnes qui devaient être exemplaires. Ces personnes ont été licenciées car il y a eu des malversations, des détournements de fonds, et des conflits

d'intérêts avec des entreprises qui ont bénéficié de marchés... Ces licenciements ont été soutenus par la justice, qui a débouté les demandeurs. » le directeur ajoutant : « **Habituellement, le linge sale se lave en famille. Or là, on a l'affichage de notre linge sale en externe, qui se traduit par des attaques personnelles qui me portent atteinte, ainsi qu'à l'image de marque d'Odyssi.** »



Le Conseil constitutionnel n'a sans doute jamais fermé autant de portes à la reconnaissance des langues régionales.

La décision du Conseil constitutionnel du 21 mai 2021 sur la place des langues régionales en France se prononce pour la première fois sur l'enseignement public des langues régionales par la méthode dite d'immersion et sur l'usage, dans les actes d'état civil, de signes diacritiques issus des langues régionales, deux nouveautés législatives déclarées inconstitutionnelles. Cette double censure repose sur l'article 2 de la Constitution selon lequel « la langue de la République est le français » ; en d'autres termes, la promotion des langues régionales dans l'enseignement public comme dans l'écriture des prénoms inscrits à l'état civil s'est heurtée devant le Conseil au principe d'officialité de la langue française.

Ces deux déclarations d'inconstitutionnalité visent à empêcher un enseignement qui existe en réalité déjà dans le service public et à interdire la rédaction d'actes d'état civil dont certains ont été regardés

comme réguliers par le juge judiciaire.

L'article 2 de la Constitution pose en effet le principe d'officialité de la langue française, principe objectif et contraignant dont les ressorts juridiques sont rappelés par le Conseil. La langue française, langue de la République, s'impose aux personnes morales de droit public ainsi qu'aux personnes privées dans l'exercice d'une mission de service public ; de cette contrainte qui pèse sur tous ceux ayant une activité de service public, il découle que les particuliers ne peuvent se prévaloir d'un droit ni être contraints à l'usage d'une langue autre que le français. Considérer l'insertion des langues régionales dans le « patrimoine de la France » par l'article 75-1 de la Constitution, pour contourner le principe normatif d'officialité de la langue française avait peu de consistance juridique. Car l'article 2 « oblige » lorsque l'article 75-1 « invite ».

Le Conseil constitutionnel a sorti l'arme de la censure en rappelant une jurisprudence inchangée depuis 1994.

Le Gouvernement pourrait certes user de son pouvoir réglementaire pour faire aboutir la réforme via la Commission d'enrichissement de la langue française placée sous l'autorité du Premier ministre et sous le pouvoir de validation de l'Académie française qui en a la compétence. Mais le Gouvernement encourrait indubitablement une censure comparable venant de la juridiction administrative.

Ainsi les juges, administratif et constitutionnel, réservent au seul pouvoir constituant la faculté d'enrichir la langue française de signes issus des langues régionales...

Liberté de la presse : Respé ba Journalis !

Organisée à l'appel du « Club Presse Martinique », la manifestation **“Respé ba Journalis”** a donc rassemblé une cinquantaine de consoeurs et confrères - de différents médias - le 29 Mai dernier sur la Place Abbé Grégoire des Terres Sainvilles, à Fort-de-France. Un rassemblement unitaire décidé suite aux intolérables et inacceptables agressions verbales, menaces et vol de matériel professionnel, subis par trois journalistes - deux de Martinique la 1ère et une de RCI - en marge d'une manifestation commémorative, le 22 Mai dernier au François. Une volonté du « Club Presse » qui s'inscrit également dans une trop longue série, depuis ces dernières années, d'insultes et d'intimidations - verbales et physiques - à l'endroit de journalistes dans l'exercice de leur profession. Des attitudes agressives qui n'attestent souvent que d'une réalité, flagrante : celle d'une violence bien lâche. En tout cas, espérons que ce message de respect élémentaire et d'exigence démocratique ait été reçu par certain.e.s, notamment au moment où débute la campagne officielle pour le renouvellement de la CTM.

Mike Irasque



**Crédit photos : René-Charles Suvélor (Benny).*



La filière Cacao, un cas d'école à la Martinique

Signature convention en 2019



Initiée en 2019 à l'issue d'une semaine Ecole Entreprise et soutenue par Mme Rose-Lise Joachim I-A IPR économie gestion, référente de la Mission académie aux relations Ecole-Entreprise en 2017, l'académie de Martinique s'est engagée sur le développement de la filière cacao. Une action qui arrive à son terme aujourd'hui, après 2 années scolaires, avec la tenue du village du cacao et du chocolat en fin de mois. Retour sur une action innovante construite par et avec les élèves de tous les niveaux, de la maternelle au lycée.

Rencontre avec Josette Cinna, Chargée de mission à la DRAFFPIC, Cheffe de projet collaboratif académique autour de la filière cacao & Olivier Chevillard, Conseiller du Recteur, Délégué de Région Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue DRAFFPIC (1)



Cacao et chocolat, une action originale et inédite

Un challenge, un brainstorming, et une action démarre. Le challenge s'inscrit dans le cadre d'une action éducative récurrente « la semaine Ecole Entreprise » portée par le MEDEF en partenariat avec l'académie de Martinique. Cette initiative a pour vocation de rapprocher le monde de l'enseignement à celui de l'entreprise. L'enjeu étant de familiariser au plus tôt et de manière la plus complète et opérationnelle le monde de l'éducation, le scolaire, au monde économique, à la vie en entreprise, ses codes et ses métiers. Le produit du terroir émergeant de ces réflexions est ainsi le cacao, objet de travail pour la filière alimentation



Olivier Chevillard
et Josette Cinna



Présentation contes Collège BELLE ETOILE

et restauration. Très rapidement, les enjeux d'exploitation et de développement du cacao mettent en lumière une véritable filière, portée par les élèves et qui permet un maillage dense et riche entre les établissements, sur l'ensemble du territoire de l'académie, mais également tous les niveaux.

Pour rappel, le cacao a fait partie des produits phares historiques pour la Martinique. En outre, le chocolat connaît un renouveau certain, avec de nouveaux opérateurs locaux et une plus grande variété quant aux produits proposés.

L'action et le projet sont une première pour l'académie. Une première également dans le mode de gestion de projet. En effet, l'action « cacao chocolat » est portée par la DRAFPIC – Délégation de Région Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue, car, l'éducation nationale outre sa participation à la construction de l'offre de formation professionnelle initiale et continue dynamise la relation école-entreprise, sur le territoire.. Un chef de projet est ainsi dédié à cette action, Josette Cinna, qui fait le lien entre les établissements, l'inspection ainsi que tous les services impliqués de près ou de loin dans l'action. La promotion de l'action auprès des établissements et des autres publics est tout aussi essentielle, puisqu'il s'agit de faire non seulement des émules mais aussi de contribuer à développer et promouvoir l'action.

Autour de l'action, des professionnels impliqués

La première étape de ces travaux se matérialise par une convention qui lie les professionnels impliqués dans la filière du cacao au chocolat avec l'académie. La DAAF (direction de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt) est impliquée à travers ses Lycées agricoles, dans ce partenariat.

Ainsi, les producteurs réunis au sein de l'association VALCACO, ainsi que les autres professionnels dont l'activité est dérivée et liée au cacao et/ou au chocolat qui s'engagent dans la démarche : la société GIRARD, la SAEM Le GALLION ainsi que la société ANGEL CONSTRUCTION BOIS. En effet, dans le processus qui conduit du cacao, production et récolte, à la fabrication du chocolat, il y a l'étape de fermentation par exemple avec ses exigences.

Pour bien comprendre, avec le cacao comme point de départ, se découvre une myriade d'actions, d'étapes, autant d'actions potentielles, sujets de travail des élèves et de leurs enseignants. Du cacao, il y a le plant, avec ses processus qui en découlent. Ensuite, vient l'exploitation et ses process. Puis arrivent l'exploitation et ses produits dérivés, dont le chocolat. De ce nouveau point, démarre une nouvelle phase, celle de la commercialisation qui comprend bien la



LPA du Robert
pâte à tartiner

phase de conception des produits ainsi que leur packaging, avec identité visuelle et charte graphique. Au contraire d'une pelote, loin de se dévider, le « sujet » cacao pour l'académie de Martinique et ses partenaires, se révèle une mine de ressources et de possibilités à exploiter. Ainsi, le nombre d'établissements participants au projet évolue et grossit. Pluridisciplinaire et inter-établissements, l'action « Cacao » met en relation et en synergie toutes les catégories d'établissements scolaires de la Martinique. Lycée agricole pour les plantations et la bio industrie de transformation. lycée général et technique, BTS Communication

et Tourisme, sans oublier Environnement, mais aussi, les collègues – création d'un film documentaire sur le cacao et réalisation d'un livre de recettes – à leur actif.

Les élèves d'un collège et d'un lycée ont d'ailleurs accompagné et parrainé les petits de maternelle, étape essentielle dans l'appropriation et la continuation de l'action pour le territoire.

Fabrication d'engrais, sacs de plantation, outils de fermentation et de séchage, réalisation de compost et plantation de cacaoyers, sont autant d'action conçues et mises en œuvre par les élèves. Mais au delà de l'assiette, le cacao se fait source d'inspiration également, donnant lieu à la création d'un conte et à un projet d'animation et de valorisation touristique « chocotourisme ». Ce dernier trouve matière avec l'évènement « **Le village du cacao** » et du chocolat organisé au mois de mai par l'association Martinique Terroir d'Excellence MA.TE.EX.

L'année scolaire touche à sa fin, aussi le projet et toutes les actions qui en découlent marquent un point non pas d'arrêt mais un point d'étape significatif.

Monsieur Olivier CHEVILLARD

Délégué de Région Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue DRAFFIC

Madame Josette CINNA

Chargée de mission à la DRAFFIC ; Cheffe de projet collaboratif académique autour de la filière cacao ;

...
des suites prometteuses
...

L'action « Cacao » ne s'arrête pas là, puisque le projet a vocation à se démultiplier et à se dupliquer sur d'autres thématiques. Ainsi, déjà dans les startingblocks, le projet

Café avec pour ambition de nourrir une autre initiative : le campus des métiers et des qualifications. En effet, en mars 2021, le premier établissement de ce genre consacré aux métiers de la mer obtient son label avec un démarrage prévu dès la rentrée 2021.

Les établissements impliqués

Avec le projet « Cacao » ce sont quelques 400 élèves impliqués directement dans des réalisations concrètes à travers lesquelles les apprenants trouvent davantage de sens à leur formation, et qui constituent un support dynamique pour les enseignants.

LGT de BELLEVUE Le Proviseur Monsieur Raymond ALGER	LEGTA DE CROIX RIVAIL La proviseure Madame Catherine GIRARDET
LP DUMAS JEAN JOSEPH Le Proviseur Monsieur Jean-Marc RICHER	LPA ROBERT Le Directeur, Monsieur Vincent RIPOCHE
COLLEGE EMMANUEL SALDES Le Principal Monsieur Daniel HIERSO	LYCEE de l'UNION Le proviseur Monsieur Charles AMBROISINE
LGT JOSEPH GAILLARD Le Proviseur Monsieur Michel MARVILLE	LPO VICTOR ANICET Le Proviseur Monsieur Raphael Daniel NISAS
COLLEGE CASSIEN SAINT CLAIRE Le Principal Monsieur Marc ERTUS	COLLEGE BELLE ETOILE La Principale Madame Odile PIERRE-CHARLES
LPO JOSEPH PERNOCK Le proviseur Monsieur Joel DEGRAS	LPO AMEP La Proviseur Mme Christy JEAN-BAPTISTE
COLLEGE BEAUSEJOUR La principale Madame Flora ZAIRE	LP MARIUS CULTIER La Proviseure Madame Ginette KECLARD
LGT FRANTZ FANON Le proviseur, Monsieur Henri GUIOSE	Ecole maternelle de Tivoli La Directrice Madame Micheline TREBEAU
COLLEGE JACQUES ROUMAIN La principale Madame Marie-Line FANEL	

En appui de ce projet, l'association **Martinique Terroir d'Excellence, MA.TE.EX** organise en partenariat avec notamment les établissements scolaires et les partenaires professionnels de la filière cacao, sucre et chocolat :



« Le village du Cacao et du Chocolat »

les 28 et 29 mai 2021
au domaine de Tivoli.

Cheffe de projet de l'évènement et organisatrice : Josette CINNA
Vice-Présidente de l'association **Martinique Terroir d'Excellence MA.TE.EX.**

Cette manifestation a vocation d'une part, à valoriser les réalisations des apprenants et de leurs encadrants et d'autre part, de promouvoir la filière cacao, sucre et chocolat de Martinique.

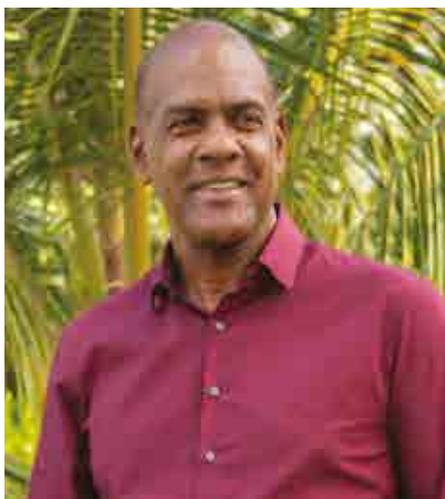
(1) Délégation de Région Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue



Cacao Plant CLG Beausejour



Serge Letchimy :

« Je sens une Martinique
qui en a ras-le-bol, qui est dépitée,
désespérée... »

Serge Letchimy (DR)

De ses propres mots, Serge Letchimy a pris le temps de la réflexion avant de s'engager dans ce renouvellement de la CTM : « un temps énorme, difficile et compliqué ». Plus de cinq ans après le « verdict » de Décembre 2015, comment le président du "Parti Progressiste Martiniquais" sent-il les forces de la liste qu'il conduit - Alians Martinik - face à l'imminente et majeure échéance ? Et pour quel projet global ? Entre « erreurs du passé », « engagement très fort et déterminé », et volonté affichée de « raviver la flamme martiniquaise », Serge Letchimy fait résonner ses « vérités ».

ANTILLA : A l'avant-veille de cette élection comment sentez-vous vos forces, qui plus est dans un contexte sanitaire qui renforce les incertitudes en termes de mobilisation de l'électorat ?

Serge LETCHIMY : On a un double sentiment : celui d'être dans un contexte un peu compliqué, Covid oblige, et en même temps c'est un moment démocratique tellement important pour le péyi, qu'il faut absolument le respecter, donc donner un caractère très solennel à ce moment-là. Et le fait d'accepter, avec une équipe, d'aller à cette élection, c'est à la fois montrer qu'on a ce souci de se mettre au service de son péyi, de sa population, et de faire naître un projet en équipe. Vous savez, la phase d'aujourd'hui est la suite de 2 ans et demi de réflexions, de travail, avec un souci permanent d'être dans une volonté de répondre aux questions et besoins des martiniquais.

Ce contexte sanitaire pourrait amplifier l'abstention : prenez-vous grandement en compte cette donnée de l'abstention, ou pas plus que ça ?

Ce risque existe mais nous devons, en tant que martiniquais, assumer des responsabilités dans l'organisation politique et la prise en charge de volets de gestion du péyi. Toute forme de risque peut exister dans une élection, mais c'est la ferveur d'être au service de son peuple et de son péyi qui prime en ce qui me concerne. Cela demande un effort intellectuel et de conception ; c'est pour cela que je rends hommage à tous les candidats à cette élection ; c'est quand même une compétition, donc c'est dur. J'écoute très souvent les autres candidats, je prends connaissance des autres programmes et il y a parfois de bonnes idées. D'ailleurs j'ai l'intention - si

les candidats concernés acceptent et si nous gagnons cette élection - que certaines idées de ces candidats soient mises en œuvre. Nous le demanderons très respectueusement à ces candidats, en mettant en œuvre ces idées en concertation avec eux.

Cette proposition est-elle dans le programme d'Alians Martinik ?

Non, pour ne pas paraître opportuniste ou démagogue. J'ai entendu des pistes qui m'intéressent sur les plans technique et financier ; il y a plein d'idées, que je ne vais pas dévoiler mais que je note.

Vous vous êtes officiellement déclaré candidat le 21 Mars dernier : manifestement cela vous a demandé un long temps de réflexion, non ?

Oui, un temps énorme, difficile et compliqué. Je suis honnête avec vous : c'est peut-être l'un des moments les plus difficiles que j'ai connus.

A ce point ? Pourquoi cela ?

Alors ça ne veut pas dire que je vais à cette élection à reculons (*sourire*) mais ça a été très difficile, pour plusieurs raisons. La première raison c'est que ça fait des années que je suis dans la bataille politique. J'ai pris le flambeau qu'Aimé Césaire m'a remis ; après ça a été une longue bataille, et je pense avoir accompli ma mission en grande partie. Deuxièmement j'ai une vie personnelle. Et j'avais peut-être envie de retrouver ma "plume" d'urbaniste : c'est très important pour moi. Il y a aussi eu la consultation de mes enfants : certains étaient contre le fait que j'aille à cette élection, d'autres étaient pour, etc. Enfin je pense que la Martinique est arrivée à un moment de graves difficultés. Et il fallait, en toute honnêteté et humilité, savoir

si j'étais en capacité de rassembler suffisamment de gens capables de répondre aux défis. Est-ce qu'on était en mesure, une fois rassemblé.e.s, d'élaborer un projet de très grande qualité ? Est-ce qu'on pouvait constituer une équipe ? Quand j'ai considéré qu'il fallait qu'on intègre ce projet politique, c'est parce que ces conditions étaient réunies : une équipe et un projet. Donc j'ai accepté d'apporter mon expérience à ce combat-là.

« Mais si tu n'y vas pas, on va perdre tout l'héritage de Césaire ! »



Serge Letchimy (DR)

Dans un document de type « profession de foi », vous dites que la période ayant suivi l'élection inaugurale de la CTM, vous a permis de « comprendre les erreurs du passé » : quelle erreur a été la plus importante et signifiante pour vous ?

Quand "on" veut aller parfois trop vite, et qu'on considère que c'est le projet qui compte avant tout, on n'est pas dans l'humilité du militant et du président ; on donne le sentiment de ne pas être proche de la population. Et c'est une erreur. Deuxièmement, j'ai eu des débordements de langage, comme tout le monde. Quand j'ai dit "lè ou lé,

quand ou lé", je le disais d'ailleurs à quelqu'un pour qui j'ai beaucoup de sympathie, Vincent Louis-Félix Duville (lors d'une plénière de "feu" le Conseil régional, mandature 2010-2015, ndr). Mais ça ne se dit pas, de la bouche d'un président de Région. C'est vrai qu'il faisait de la provocation et m'avait cherché (*sourire*) mais il y a des limites à ne pas franchir. Ce sont des erreurs, donc on paraît arrogant. Je ne me sens pas du tout arrogant mais par ce type d'expression on l'est, même si dans le cœur on ne l'est pas. Là j'ai aussi commis une erreur. Troisièmement, je n'ai pas su maîtriser mon entourage.

Que voulez-vous dire par là ?

J'avais une équipe qui, dans sa totalité, a fait un gros boulot, mais parfois je n'ai pas su maîtriser quelques dérapages, notamment de langage ; ce qui a donné une image très mauvaise. Je n'ai jamais eu d'histoires avec qui que ce soit, dans cette équipe que j'ai dirigée

pendant 5 ans, y compris ceux qui ont quitté le PPM. Et c'est une performance. Mais il y a eu quelques débordements de langage, qui se diffusent à la "vitesse grand V". Mais tout ce que je dis là, c'est corrigé maintenant (*rire*). Et puis on n'a pas su parler au peuple, être auprès du peuple dans les campagnes, les quartiers, les rues, etc. Physiquement on ne peut pas tout faire en même temps, mais on ne s'était pas organisés pour cela. Je suis pourtant l'un des premiers à avoir fait de la "démocratie participative" à Fort-de-France, mais on n'a pas su transposer cela à l'échelle de la

Martinique. Donc il faut avoir l'humilité de dire "j'ai commis des erreurs, j'ai bien compris". Et il faut tout faire pour ne pas les renouveler.

Donc l'information, sur ce que votre équipe et vous aviez fait durant ces cinq ans au Conseil régional, n'a pas été « apportée » jusqu'aux citoyens : c'est bien ce que vous dites ?

Oui, jusqu'à l'individu, jusqu'aux quartiers, jusqu'à la rue. Donc il y a une distanciation qui se construit, un schisme qui se crée - schisme souvent alimenté par des attaques politiques, parfois des mensonges, mais c'est la vie politique, c'est comme ça. Alors on dit "Letchimy va trop vite", mais si je suis élu à la tête de la CTM sé pou fè dé bagay, sé pa pou dòmi. Et quand je vais "trop vite", ça paraît arrogant (*sourire*). Je suis obligé d'aller vite pour faire, je n'ai pas le choix, mais il faut changer la communication : il faut une "équipe communication" qui soit énorme.

Vous avez donc décidé d'être candidat à cette élection de la CTM il n'y a vraiment pas très longtemps ?

Je me suis décidé 3 semaines ou 15 jours avant la manifestation au Grand Carbet de Fort-de-France (le 21 mars dernier, ndr). Toute l'équipe que j'animais, depuis ces 2 ans et demi, était parfaitement au courant que je n'avais pas encore tranché.

La pression des membres et militants du PPM a dû être énorme, non ? Du type « si Letchimy paka alé, ki moun ka alé » ?

Ah oui ! (*sourire*). C'est exactement ça que j'avais à gérer. En plus il y avait : "mais si tu n'y vas pas, on va perdre tout l'héritage de Césaire !".

Donc une pression maximale, c'est ça ?

Lè yo di'w sa, ou ka tonbé blip ! (*rire*). Et comme j'ai des photos de Césaire un peu partout dans où nous sommes, son regard me croise tous les jours (*sourire*). Vous savez, j'ai hésité à aller aux législatives de 2007. J'étais maire de Fort-de-France, avec déjà beaucoup de travail, par conséquent faire plein d'allers-retours Paris-Martinique ne m'emballait guère. Mais Césaire m'a embarqué dans sa voiture, comme d'habitude, pour m'emmener au Morne Rouge ; puis il m'a regardé, avec ses yeux en forme de bille, et

m'a dit "tu dois porter la voix du Parti Progressiste Martiniquais à l'Assemblée nationale." Quand il m'a dit ça, man fébli (*sourire*), je ne pouvais pas lui dire non. Donc c'est peut-être un "engrenage", mais c'est pour le péyi.

« Il faut redonner de la lumière, de la visibilité et de la vision à la Martinique »



Au contact (DR)



Je ne veux pas vous mettre à la retraite politique, mais ce « combat » pour la CTM est-il le dernier de votre parcours politique ?

(*sourire*) Je dirai simplement que c'est le combat de la transmission, à tous les niveaux.

Une transmission est donc fixée ?

Oui, l'agenda est fixé au PPM. Mais mon engagement pour cette élection est très fort et déterminé. Il faut redonner de la lumière, de la visibilité et de la vision à la Marti-

nique. Et tout le monde dit que je suis capable de faire ça. Il faudra trouver un fonctionnement apaisé de la CTM, pour que pendant 7 ans il n'y ait pas de cancans. Des débats entre opposition et majorité, et c'est normal, mais pas entre nous (majorité, ndr). Dans ces 2 ans et demi en amont, j'ai tout fait pour préparer ça. Donc si Dieu veut, on ne devrait pas avoir ce spectacle - donné pendant 5 ans - entre membres de la majorité du président actuel. Je veux éviter ça, dans la construction de l'équipe et l'organisation des relations entre l'Exécutif et l'Assemblée, qui aura des moyens : il n'est pas question d'assécher l'Assemblée. Et nous proposons qu'un membre de l'opposition fasse partie du Conseil exécutif - pour écouter et faire des critiques -, qu'une vice-présidence de l'Assemblée soit confiée à un membre de l'opposition, et que des commissions soient dirigées par des membres de l'opposition.

Malgré vos hésitations à y aller, je vous sens plutôt confiant pour cette élection : je me trompe ?

Je suis plutôt serein, parce qu'on a énormément travaillé. Au niveau des alliés de ce qui s'appelait "Ensemble Pour une Martinique Nouvelle", on n'a perdu qu'une personne*, le maire du Lorrain (Justin Pamphile, ndr) mais il faut respecter son choix. Il a fallu vraiment bosser, pour être sûr.e.s d'avoir un projet qui peut relancer le péyi : c'est donc notre "plan d'urgence", qui peut mettre le péyi sur de la transformation économique, avec une grande conception sur l'émergence de la créativité économique accordée à tous, quelle que soit la couleur de peau. Et là il faudra prendre des mesures financières et fiscales très importantes, pour faire émerger une couche moyenne d'entrepreneurs - PME (Petite et Moyenne Entreprise) et TPE (Très Petite Entreprise) - car notre tissu économique n'est pas assez développé dans la transformation agricole, le numérique, etc. De plus il y aura un grand volet sur la citoyenneté, la solidarité et la lutte contre les inégalités. On ira très loin sur ce sujet.

C'est-à-dire, plus précisément ?

On fera un "plan territorial de lutte contre les inégalités", commune par commune, quartier par quartier. Je

veux savoir qui, dans chaque commune, vit dans des conditions d'extrême pauvreté : koté yo ka rété ? Ki non yo ? Konbien ich yo ni ?, etc. Nous sommes dans la précision du projet : quand je parle de "Conservatoire de musique", de nouveaux festivals, de relancer des fêtes communales, c'est très précis. Quand je parle de 15 produits qui devront être les éléments de la transformation agricole avec l'autonomie alimentaire, hé bien je commence déjà à négocier avec les grandes surfaces, pour travailler sur leurs importations par rapport à l'évolution de ces productions-là et leur commercialisation. Nous sommes donc très précis.

« Il y a une gestion étriquée, autoritariste et autocentrée de la CTM »

Je reviens à cette notion de proximité. Depuis 2015 vous êtes demeuré député, réélu en 2017 : donc avez-vous pu, sur ces 5 dernières années, retisser ou recréer un lien de proximité avec les gens, notamment avec les foyalais.e.s ?

Si je gagne cette élection de la CTM, il n'est plus question d'être député : je serai en Martinique à 100% ; si je suis ailleurs, c'est que je serai en mission. La proximité c'est être le plus présent possible sur le terrain, mais c'est surtout l'organisation de cette proximité pour que, quelqu'un de Macouba par exemple, se sente très proche de la CTM, et par-delà du président de cette Collectivité. C'est pour ça que je veux territorialiser la CTM : il y aura des antennes - au moins 4 ou 5 mais on verra ça ensemble dans l'Assemblée - pour répondre à cette proximité. Et surtout se mettre à disposition : il ne faut pas d'une CTM qui apparaisse comme un lieu inaccessible. Je ressens ça pour la CTM actuelle : une sorte de tour, avec un grangrèk à sa tête, inaccessible à qui que ce soit. Et quand il y a un mouvement social à la CTM, ce qu'on brandit aux sala-

rié.e.s mobilisé.e.s c'est un chien et des vigiles, pou yo pa antré... . La CTM ne peut pas être ça, le peuple ne mérite pas ce genre de choses. Je veux aussi que les délais de réponses - pour les courriers, les demandes de subventions etc. - soient fluides. Il y a plus de 4000 salarié.e.s à la CTM, donc il faut trouver des outils qui travaillent sur la souplesse de l'action, de la réaction et des réponses. Donc il y a une nouvelle gouvernance à inventer, pour que la population se dise qu'elle peut compter sur la CTM. Vous savez, sur toutes les personnes que je reçois à ma permanence, 99% d'entre elles sont énervées car elles n'ont pas de réponses de la CTM.

Avez-vous des exemples sur ce point ?

Pour l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) c'est épouvantable : un "parcours du combattant" pour les personnes âgées, les aidants familiaux, les gens qui font du "service d'aide à domicile", etc. Par exemple il n'y pas de financement pour les gens qui aident les personnes âgées à faire des dossiers. On devrait avoir un financement pour soutenir - en dehors des sociétés structurées - les personnes qui pourraient avoir besoin de déposer un "dossier APA" ou à la MDPH (personnes handicapées, ndr). Il ne s'agit pas de critiquer les services qui traitent ces questions, car ils n'ont pas de moyens - très peu de personnes traitent l'APA à la CTM - donc il faut absolument avoir des corps professionnels qui soutiennent ces gens. Il y a un problème de performance et d'organisation, parce qu'il y a une gestion étriquée, autoritariste et autocentrée de la CTM. Donc le péyi est un peu dans un blocage permanent.

Ma question sur la proximité portait sur ces dernières années, depuis Décembre 2015 : si vous avez décidé d'être candidat il y a seulement quelques semaines, avez-vous eu le temps de « recréer » ce lien de proximité avec les foyalais, et plus largement les martiniquais ?

Je reçois des gens 2 fois par semaine : soit près de 2000 personnes reçues au total, en Martinique et à Paris. Ce qui manque peut-être, c'est une présence physique de terrain ;

ce qui est un peu plus compliqué : vous sortez de l'avion - après parfois 10 jours de "bataille" à l'Assemblée nationale, même la nuit - donc vous vous reposez, vous voyez votre famille, etc. Et repartir sur le terrain, c'est un peu compliqué pour un parlementaire. Pour quelqu'un qui n'est pas parlementaire, c'est plus facile.

Sur cette question de la proximité, Francis Carole, que j'ai récemment interviewé, considère que vous avez, je cite, perdu votre aura sur Fort-de-France, en termes de « capital confiance » des foyalais.e.s : ça vous inspire une réaction ?

M. Carole est très mal placé, car son score aux dernières municipales ne plaide pas en son sens pour ce qui est de la proximité avec les foyalais.

« J'avais donné 6 mois à ce "mariage" avant qu'il n'explose... »

En Décembre 2015, vous étiez déçu des scores obtenus par « votre » liste sur Fort-de-France : comment sentez-vous la mobilisation électorale foyalaïse pour cette élection ?

Ce n'est pas que Fort-de-France ; je "sens" la Martinique. Je sens une Martinique qui en a ras-le-bol, qui est dépitée, désespérée ; je sens une baisse de la "flamme" martiniquaise, donc l'essentiel c'est de la raviver, de croire en l'avenir et de démontrer que nous, martiniquais, sommes capables de projets extrêmement concrets. Je n'ai pas de critiques personnelles à faire sur qui que ce soit. Le président actuel (de l'exécutif de la CTM, ndr) a fait ce qu'il pouvait. Et je savais les limites.

Les « limites » ? C'est-à-dire ?

En termes de vision, je savais qu'on n'aurait pas eu grand-chose comme projets. Pendant cette mandature les projets réalisés - de travaux, d'aménagement - se résument au Lycée Schoelcher - et c'est notre équipe qui avait conçu ce projet, et tant mieux si l'équipe actuelle l'a

terminé -, au "Pôle Universitaire de Santé" - c'est aussi nous qui avons conçu et lancé ce projet, et cédé le terrain gratuitement à la Région -, et enfin au chantier pour les inondations, à Rivière-Salée. Et il y a eu cette décision - punitive pour la population - à savoir l'arrêt du TCSP, qui n'a fonctionné que 3 ans plus tard. Comme c'est Letchimy qui l'a fait, il fallait arrêter le "projet TCSP" et ne pas faire rouler... . C'était une volonté de nuire.

Que vous inspire la présence, comme « tête de section » sur Fort-de-France, de quelqu'un que vous connaissez bien et qui est connue des foyalais.e.s, à savoir Catherine Conconne ?

Pas de commentaire.

Le fait que vous trouviez parfois de « bonnes idées » dans les programmes d'autres candidat.e.s, signifie-t-il que vous avez des convergences avec telle ou telle liste en cas d'alliance(s) de second tour ?

Ce sont des martiniquais, donc la pire des choses serait de refuser de discuter, y compris de négocier, avec des martiniquais. J'ai rencontré Yan Monplaisir, Claude Lise, Max Orville, je discute avec beaucoup de monde ; je rencontre souvent Jean-Philippe Nilor à l'Assemblée nationale, et on discute. Pareil avec Marcellin Nadeau, chaque fois qu'on se voit. Mais la chose à retenir, et je pense que la Martinique retient cela, c'est de ne jamais recommencer ce qu'il s'est passé en Décembre 2015 : s'embrasser "sur la bouche", sous couvert de "sauver le péyi" alors qu'on est des ennemis jurés, et faire des "mariages" contre-nature, électoralistes, opportunistes, strictement pour le pouvoir mais sans projet(s) commun(s). J'avais donné 6 mois à ce "mariage" avant qu'il n'explose.

Et vous aviez « prédit » cette alliance de l'entre-deux tours de Décembre 2015, car dans un meeting - plusieurs mois avant le scrutin - vous appeliez les martiniquais à se méfier de « l'alliance du bakoua, entre les populistes et les affairistes » : vous saviez ce qui allait se passer ?

(sourire) Je sentais ce qui allait se passer. J'avais dit "alliance du bakoua" car j'avais vu qu'il y avait 2 hommes qui portaient le bakoua : Alfred Marie-Jeanne et Yan

Monplaisir. Donc j'ai dit "attention à cette alliance !". Et c'est ce qui s'est fait. En Décembre 2015 notre équipe a baissé la garde, parce qu'on avait 11.700 voix d'avance, et qu'on a eu quelques problèmes internes. En termes d'alliance pour le 1^{er} tour de cette nouvelle élection, alians-nou za fèt. Maintenant pour le second tour, nous écouterons et travaillerons. Et si dans les discussions une personne, d'une autre liste, paraît avoir une excellente idée et qu'il nous faut renforcer notre équipe : pourquoi pas ? Vous savez, pendant ces 5 dernières années il y a eu un déclassement du péyi. J'ai dit clairement que la Martinique, en termes de PIB (Produit Intérieur Brut), est passée derrière la Guadeloupe depuis ces dernières années.

Mais la Martinique est devant la Guadeloupe en termes de « PIB par habitant », non ?

Mais le "PIB/habitant" dépend de la taille de la population. Depuis 2016, la Martinique est derrière la Guadeloupe en termes de PIB. Ce n'est pas qu'on ne puisse pas être derrière les guadeloupéens, mé nou té douvan. Donc si nou pasé dèyé, sé ke ni an pwoblèm. C'est pour cela que je parle de déclassement du péyi.

(NDLR. En 2020 : Martinique 9080 M€ et Guadeloupe 9512 M€, source INSEE).



Aux côtés de Bruno Nestor Azérot (DR)

Je suis persuadé que vous associez la gouvernance sortante de la CTM au mot « échec » : donc quel est à vos yeux, l'échec le plus signifiant de cette gouvernance ?

C'est très dur de répondre à une question comme ça, parce qu'il faut respecter l'équipe qui est encore en place. Et il faut aussi parler de ce qui pourrait être correct. L'échec le plus terrifiant, c'est la gouvernance. Même si ils ont quand même essayé de faire des choses.

Mais ça vous demande visiblement un effort de me donner un exemple d'action « correcte », non ?

(sourire) Bon, terminer le Lycée Schoelcher et le "Pôle Universitaire de Santé" c'est bien. Vous voyez ? J'ai trouvé 2 choses bien (sourire). Mais la pire des choses a été de monter ce coup politique en 2015, en sachant pertinemment que ça ne marcherait pas. Parce que chacun connaissait la personnalité et l'histoire de chacun.

Pourquoi la liste que vous conduisez ne s'appelle plus « Ensemble Pour une Martinique Nouvelle » (EPMN) ?

La question est excellente parce que certains ont voulu faire croire qu'EPMN était un parti politique. Et ils critiquaient le fonctionnement en disant que l'alliance ne se réunit pas, etc. Mais EPMN n'a jamais été un parti. Ceux qui voulaient qu'EPMN fonctionne avec des moyens, des réunions, étaient simplement intéressés par leur propre carrière. D'ailleurs Pierre Samot nous a souvent dit que si EPMN devenait un parti, "Bâtir le Pays Martinique" s'en irait de l'alliance. EPMN était un rassemblement pour une élection, et nous avons essayé de rester dans

un camp progressiste, avec des gens de droite comme Pierrot (Petit, ndr) - à ce propos, André Lesueur n'est pas dans notre alliance actuelle mais il la soutient - et aujourd'hui avec des personnalités comme Bruno Nestor Azérot. Le deuxième "cercle d'élargissement" d'Alians Matinik, ce sont les socio-professionnels - une dizaine sur notre liste - car on a décidé d'avoir dix "patrons de chantiers" : Félix Mérine et Georges-Henri Lagier pour la mer, Hervé Toussay pour l'agro-transformation, Alexandre Ventadour pour la digitalisation et le numérique, Olivier Marie-Reine pour la pêche, etc.

Est-ce une volonté de votre part qu'il y ait, comparativement à l'élection de la CTM en 2015, beaucoup moins de maires sur « votre » liste pour l'élection à venir ?

Oui, beaucoup moins de maires, beaucoup plus de personnes de la société civile et beaucoup plus de jeunes. On a constitué une équipe de projets ; une équipe de combat, soudée et cohérente. Et nous prévoyons un "contrat de partenariat" avec les présidents des trois EPCI - Cacem, Espace Sud et Cap Nord - un contrat qui donnera des compétences, des pouvoirs, des moyens budgétaires et financiers à ces EPCI, afin d'exécuter des opérations. En effet je vais démultiplier les possibilités d'exécution, et on associera beaucoup les secteurs privé et entrepreneurial, culturel, sportif, etc. Mon idée est de démultiplier la capacité de réaliser : on définit le projet, cependant ce n'est pas obligatoirement nous, CTM, qui le ferons mais les EPCI, des entreprises ou groupements d'entreprises, etc. Il faut créer de multiples fuseaux d'initiatives, avec de l'exécution et des moyens. Bref, il ne faut pas qu'on dorme. J'ai l'impression qu'on est dans une inertie, et il faut en sortir. Il faut avoir une force de frappe, intelligente et puissante.

Vous parliez de « cercle d'élargissement » concernant Alians Matinik ; et un prénom et nom m'ont interpellé dans « votre » liste, à savoir ceux de Lydia Beaulieu, qui est en dixième place de la Section Nord : est-ce la

Évolution du PIB (en millions d'euros)

	2016	2016	2017	2018	2019
Guadeloupe (1)	8 474	8 567	8 831	9 139	9 512
Martinique (2)	8 572	8 306	8 535	8 982	9 080
Rapport (2) (1)	101,2%	96,3%	95,6%	93,5%	95,4%

« On a constitué une équipe de projets ; une équipe de combat, soudée et cohérente »

personne qui était, ou est toujours, la référente de « La République en Marche » (LREM) en Martinique ?

Lydia Beaulieu est au MIP, le "Mouvement Initiative Populaire" de Sainte-Marie : point, trait, à la ligne ; le reste ne nous concerne pas. Elle est une élue du MIP de Bruno Nestor Azérot, donc elle été retenue en tant que membre du MIP.

Savez-vous si elle est toujours la référente de LREM en Martinique ?

Je ne peux pas vous dire. C'est le choix qu'a fait Bruno Nestor Azérot et nous l'avons respecté : il y a 3 personnes de Sainte-Marie sur notre liste.

« Quand une Collectivité termine avec 150 millions d'excédent, c'est inacceptable et incorrect »

Vous avez mentionné un « plan d'urgence » porté par Alians Matinik : de quoi s'agit-il ?

Déjà on a une expérience : notre "Plan d'urgence" (à la Région, ndr) a unanimement bien marché. Les 34 maires en étaient très contents car ce Plan leur a permis de "respirer" : par exemple le front de mer de Sainte-Marie, la médiathèque de Saint-Esprit, la bibliothèque de Sainte-Luce, les trottoirs de Rivière-Pilote, etc. Je visiterai donc les 34 communes. Vous savez, quand une Collectivité termine son exercice avec 150 millions d'euros d'excédent*, c'est inacceptable et incorrect vis-à-vis d'une population qui souffre. Soixante-seize millions d'excédent l'an dernier, peut-être 150 voire 200 millions cette année... . Nous avons également un plan d'animations de quartiers et de "reconquête" de bourgs, en parallèle de notre Plan de relance. Il y a plein de chantiers à terminer à Fort-de-France, simplement car le maire de la

ville a été "asséché" financièrement. Donc nous l'aiderons à terminer des opérations d'aménagement : la RHI (Résorption de l'Habitat Insalubre) de Trénelle, Volga-Plage, Canal Alaric ; le Parc Floral et la Savane, qui sont en attente. Et pas seulement pour Fort-de-France : pour beaucoup de communes. Parallèlement à tout cela nous aurons un "Plan de développement durable", pour essayer d'atteindre un niveau d'autonomie de production, de bien inscrire la Martinique dans le contexte international et caribéen, avec des enjeux sur des niches de développement et de croissance. Et ce qui sera déterminant, ce seront les négociations que nous lancerons immédiatement avec le secteur privé : ce sera un marathon de débats.

A ce point ? Mais qu'avez-vous en tête précisément ?

(sourire) Si on veut aller vers l'autonomie alimentaire, il y a des mesures à prendre ; si on veut diminuer le coût de la vie il y a des négociations, qu'on accepte ou qu'on refuse. Et ceux qui refuseront l'assumeront. En fait, il s'agit de mieux impliquer le secteur privé. Et parmi les erreurs commises, on n'a peut-être pas été suffisamment proches des entreprises. Là il faudra les impliquer dans une dynamique de développement, secteur par secteur. Il faudra qu'on ouvre aussi une négociation avec les plus de 4000 salarié.e.s de la CTM, afin qu'on puisse avoir un organigramme complet : il n'y en a pas, après plus de 5 ans... . Et puis travailler sur une harmonisation du fonctionnement de l'ensemble, mettre les conditions d'exécution des tâches dans des délais donnés, pour ne pas faire attendre les gens, etc. Donc ce qui m'inquiète pour "tout le monde", c'est que de juillet à octobre prochains il n'y aura pas beaucoup de sommeil (sourire). Il faut que dans les 3 mois, les martiniquais voient que la CTM a redémarré, que les choses avancent, que des investissements se font, etc. Donc être crédibles vis-à-vis du peuple - efficacité, proximité et réponses - mais aussi vis-à-vis de l'extérieur, notamment du gouvernement français et des gouvernements de la Caraïbe. On ne pourra pas tout faire d'un coup, c'est impossible, mais il faut que la "machine" avance.

Vous parlez régulièrement d'une nécessité de « projets ambitieux » : y en a-t-il un dans le programme d'Alians Matinik, quitte à ce que ce projet prenne du temps dans sa réalisation ?

On a placé pratiquement tous nos projets au même niveau. La grande priorité sera la lutte contre les inégalités, et d'essayer de stabiliser cette "hémorragie démographique". Donc on voit bien que je ne suis pas parti dans de grands projets de ponts, de routes, etc. Mais derrière ça, il y a l'enjeu de fédérer les martiniquais autour d'un projet économique. C'est-à-dire que les instances économiques, ainsi que les maires et élu.e.s du péyi, acceptent notre "Plan de relance", et qu'on travaille à la mise en œuvre de notre "Plan de développement durable", avec un certain nombre d'outils afin de pouvoir exécuter les opérations de ce Plan. Car si c'est pour tout faire dans le seul cadre de la CTM, on ne va pas réussir. C'est l'erreur qui a été commise par l'équipe sortante, et qu'il ne faut absolument pas reproduire. Autrement c'est aller à un rythme mòlòkòy. Enfin il faut que les travailleurs et travailleuses de la CTM soient respecté.e.s et accompagné.e.s. Beaucoup d'entre eux sont d'excellents salariés, mais il ne faut pas leur demander de faire des choses qui ne correspondent pas aux capacités de la CTM. Parce que c'est une très "lourde" administration. Donc il faut absolument que nous inventions, avec les salarié.e.s, des modalités d'outils, etc.

Bref, être innovants.



Serge Letchimy (DR)

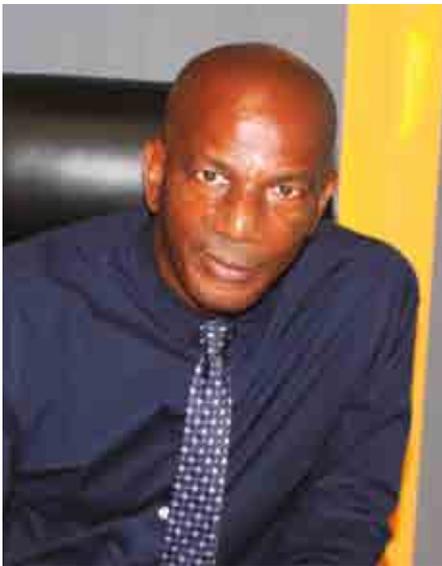
Propos recueillis par Mike Irasque

*D'autres personnes, notamment Marie-Frantz Tinot et Kora Bernabé, ont également quitté EPMN. (MI)

*Un excédent fermement contesté (sans surprise) par l'exécutif sortant. (MI)

Bruno Nestor Azérot :

« Je considère que depuis la loi de la départementalisation, la Martinique a beaucoup avancé. Cependant je pense qu'on aurait pu aller beaucoup plus loin... »



Bruno Nestor Azérot

Né un 22 juillet 1961 à la Trinité, marié et père de 3 enfants qui le rendent très heureux, Bruno Nestor Azérot, après une fonction de commercial se lance en politique en 2004. D'abord conseiller général du canton sud de Sainte-Marie, élu en 2008 Maire de Sainte-Marie puis Député en 2012.

Rencontre avec cet homme car-tésien et perfectionniste, qui par amour pour le nord de la Martinique et pour sa commune a démissionné de la députation afin d'être réélu en 2017 maire de Sainte-Marie et président de Cap Nord en 2020. Pour les élections de la CTM, il soutient fermement Serge Letchimy.

« A l'époque pendant mon enfance nous n'avions pas beaucoup de vêtements puisque mes parents étaient des personnes modestes, mais la seule chemise que nous avions, nous les garçons, devait être toujours propre et bien repassée. »

Vous avez été un très bon commercial dans le domaine de l'automobile, très professionnel aux dires des gens, appliquez-vous cette philosophie de toujours bien faire dans votre vie politique ?

Dans mon parcours de vie j'ai des principes et des méthodes. Je remercie d'ailleurs mes parents qui m'ont inculqué un certain nombre de valeurs que j'essaie à mon tour de transmettre à mes enfants. Je suis considéré aux dires des autres comme étant un perfectionniste et c'est comme cela dans tous les domaines de ma vie, y compris en politique. J'aime que les choses soient bien faites. Pour exemple, je prends plaisir à effectuer les tâches ménagères, mes chaussures sont nettoyées toutes les semaines, mes chemises sont toujours bien repassées, mon véhicule toujours propre, c'est comme cela que je fonctionne. A l'époque je considérais que lorsqu'un client achetait un véhicule c'était pour lui un moment très fort, l'aboutissement d'un rêve. Et je me disais que le moment de la livraison devait être un moment inoubliable tant en termes de qualité que de propreté. Ma priorité était de toujours viser l'excellence. L'une des premières conditions pour faire de la politique c'est de placer l'humain au cœur des actions.

Pensez-vous aujourd'hui que la Martinique va bien ?

C'est pour moi une question un peu difficile... C'est comme si nous étions en voiture sur l'autoroute, en regardant à travers le pare-brise on peut avoir le sentiment d'être en

retard mais en regardant à travers le rétroviseur, on se rend compte qu'il y en a qui sont derrière nous. S'il faille comparer la Martinique à d'autres départements tels que la Guadeloupe ou encore la Réunion, on peut avoir le sentiment que notre département est en retard. Cependant, je considère que depuis la loi de départementalisation, la Martinique a fait un grand bond tant au niveau social, qu'au niveau économique et culturel, même si je considère qu'on aurait pu aller plus loin. Est-ce des mauvais choix politiques à des moments précis, ou encore des virages mal négociés? Peut-être.

Les élections à venir sont un moment important de renouvellement dans des pratiques, pas forcément au niveau des hommes mais dans la manière de faire. Ces temps nouveaux nous obligent à analyser les choses autrement et différemment, et je suis persuadé que l'union fait la force et qu'il faille privilégier le plus large contre le plus étroit. Le temps des tréteaux électoraux ne doit pas être confondu avec le temps de la responsabilité où nous devons œuvrer pour nos populations.

« Le temps est venu pour nous de nous interroger sur la manière de négocier d'autres virages à venir, je suis tout à fait prêt pour cela »

Selon vous cette prochaine élection pour la CTM est-elle décisive pour l'avenir de la Martinique ?

Même si on peut considérer qu'il n'y a pas d'hommes ou de femmes providentiels, dans la manière

d'aborder les choses, je crois que nous avons compris. **Je suis un martiniquais, un homme du nord, fier de l'être et je veux le demeurer.** Le Nord c'est le poumon de la Martinique, c'est un concentré de tout ce qu'on peut trouver dans ce département (l'écologie, l'eau, la biodiversité, l'agriculture, l'oxygène, le patrimoine, le maximum de distilleries, la mer ...). Je soutiens le candidat qui a compris nos exigences pour le Nord et qui dans son plan d'action s'est engagé à accompagner ce territoire. Exemple : Nous partageons les mêmes priorités pour régler le problème de l'eau, la gestion des déchets, le tourisme, l'agriculture, la pêche, etc...

« Qui mieux que les élus du nord peuvent défendre les intérêts du nord ? »

de candidats et nous avons mis en place une **grille d'évaluation**. Bien évidemment, nous avons des exigences en tant que maire de la ville de Sainte-Marie et président de Cap Nord... Cette grille d'évaluation obligeait le candidat à nous dire comment il comptait tenir compte de ces exigences-là, tant au niveau de la relation de l'EPCI Cap Nord avec la CTM, que la méthode de partenariat à mettre en place et surtout des moyens alloués... Et le candidat qui a « coché » le plus de cases, c'est **Serge Letchimy**. Cette manière de voir les choses est peut-être nouvelle et noble, ce qui nous a permis de mettre en place un processus nous permettant de dire que nous pensons avoir fait le choix d'un homme s'étant engagé fermement. Un homme ayant une certaine expérience et une expertise reconnue. Un candidat qui s'est également engagé à ouvrir des délégations majeures à un certain nombre d'élus du nord.

Qui mieux que les élus du nord peuvent défendre les intérêts du nord ?

La priorité pour nous, c'est aussi cette crise sanitaire sans précé-



A la mairie de Sainte-Marie (MI)

Vous apportez votre soutien à la liste de M. Letchimy, pourquoi lui particulièrement ? Selon vous, quelles sont les cinq décisions importantes immédiates que le futur président de la CTM devra mettre en place ?

Pour ces élections nous avons eu la volonté au sein de la majorité municipale que je préside à Sainte-Marie de recevoir un certain nombre

dent. Le gouvernement français a compris qu'il fallait acter un plan de relance, et c'est très bien. Nous pensons que cette nouvelle équipe à la CTM devra faire de même en accompagnant véritablement le BTP et d'autres secteurs non moins importants : l'agriculture, la pêche, l'aménagement du territoire ... « Re-booster » l'économie doit être l'une



Bruno Nestor Azérot

des priorités de cette CTM et c'est la promesse du candidat Letchimy.

Quelles ont été les mesures phares prises par vous lors de votre nouvelle mandature de maire de Sainte-Marie ?

En ayant été réélu maire de Sainte-Marie, j'ai d'abord réuni le personnel afin d'obtenir la confiance des agents parce que j'ai toujours considéré que seul on peut aller vite, mais qu'ensemble on peut aller plus loin. La feuille de route politique doit être portée et partagée par l'ensemble des élus et du personnel, c'est le gage de bons résultats. Sainte-Marie c'est une ville dynamique attractive et en plein essor. On peut encore dire Sainte-Marie c'est : la Place Clarissa Jean-Philippe, la Place Eugène Mona au Morne des Esses, la Place Raveneau au centre-bourg, c'est la réalisation de 600 logements sociaux répartis sur l'ensemble du territoire et c'est la revitalisation du centre-bourg et du Morne des Esses, les étals de vente ou encore et surtout la construction du stade Louis Xercès qui est en cours.

Côté mobilité, transport, comment cela se passe-t-il avec Cap Nord ?

A l'époque la compétence du transport était dévolue aux municipalités, ensuite à Cap Nord qui l'a transférée à la CTM, qui elle-même l'a transférée à Martinique transport. Il faut saluer ce qui a été fait et qui reste néanmoins insuffisant notamment sur le nord. Les grands

axes sur le nord sont desservis, mais l'intérieur des terres est toujours en attente. Peut-on imaginer un développement économique d'un territoire sans une organisation opérationnelle du transport ? Selon nous les deux vont de paires.

« Pour ces élections nous sommes dans un temps difficile, il faut pouvoir conjuguer l'expérience et le renouvellement »

En tant que président de Cap Nord comment ne pas favoriser sa commune au détriment d'autres communes ?

Au lendemain de mon élection en tant que président de Cap Nord, j'ai compris que le bureau communautaire devait être composé de l'ensemble des 18 communes, et cela a été acté. **C'est une manière selon**

moi de permettre le travail en commun, de permettre aussi d'avoir un débat nourri pour aboutir à des projets partagés. La réussite du territoire passe par là.

Quelles sont les personnalités qui vous ont marqué à Sainte-Marie ?

Sainte-Marie est un vivier de personnalités, je ne cite que quelques-unes :

Néanmoins je prends pour exemple : Joseph Lagrosilière, Camille Petit, Ti Raoul Grivalliers, Ti Emile Caséus, **Madame Clothilde Palladino, Madame Nogard, Edouard Glissant ...**

Propos recueillis par Philippe Pied



On reconnaît Serge Letchimy (JM Massenya)

MARTINIQUE
*Sainte
Marie*



Eglise Notre Dame
de l'Assomption

MARTINIQUE
Sainte Marie

Ilet Sainte-Marie
et le Tombolo

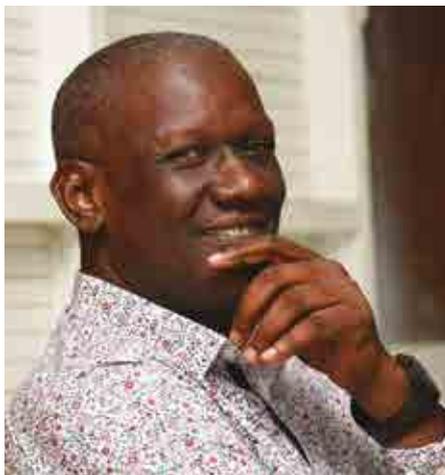
Musée
de la
Banane



MARTINIQUE
*Sainte
Marie*

Raoul Oliny :

« Nous nous ancrons solidement dans le sol, et marcherons fermement vers l'avenir »



Raoul Oliny (DR)

Tête de la liste « Pou An Lot Lanmanten » aux municipales 2020, Raoul Oliny a récemment rendu public un texte, aux forts accents de « profession de foi » et d'engagement renouvelé, intitulé « Ma parole aux Lamentinois(e)s, aux Martiniquai(e)s ». Nous avons voulu en savoir plus.

Pourquoi cette volonté d'écrire et de rendre ce texte public ?

Raoul OLINY : Déjà ce n'est pas une démarche personnelle mais collective ; je parle au nom d'un groupe, pour répéter ce que nous avons déjà dit, dès la campagne municipale de l'an dernier, c'est-à-dire que nous portions un projet lamentinois, qu'il s'agissait de faire comprendre de la majorité de la population. Nous avons obtenu près de 30% des suffrages exprimés*, donc il nous reste du travail à faire sur le terrain lamentinois. J'ai aussi rencontré beaucoup de gens qui m'ont posé la question, donc c'est une belle occasion de donner une parole officielle : dire que nous sommes respectueux de ce que nous disons. Et que nous

faisons ce que nous avons annoncé. Nous prenons donc le temps de marcher solidement sur le territoire lamentinois, plutôt que de nous précipiter vers de plus grands horizons, que constitue par exemple la CTM.

Sept ans c'est loin mais votre collectif sera donc, a priori, présent en 2028, pour le renouvellement de la CTM ?

Il est évident que nous aurons déjà prouvé notre savoir-faire. Parce que le péyi a besoin de personnes engagées, et compétentes dans certains domaines-clés. C'est donc ce travail que nous faisons et nous prenons le temps de former des membres de notre groupe, qui prétendent "demain" travailler au plus haut niveau. On ne demande pas à l'élu d'être un parfait technicien, mais surtout d'avoir une vision. Et pour l'avoir, il faut tenir compte du contexte et le maîtriser ; l'environnement territorial doit être maîtrisé. Il faut que nous ayons des gens qui soient en capacité de porter des solutions adaptées aux difficultés.

« Nous sommes de plus en plus compris par la population »

Au sujet des municipales 2020, vous attendiez-vous au « score » de la liste que vous conduisiez ? Vous attendiez-vous à un meilleur résultat ?

Ma spiritualité m'oblige à dire que nous avons obtenu le score voulu par le "grand maître". Mais pour revenir à des considérations beaucoup plus terrestres, nous étions partis à cette élection pour la victoire. Je pense que le contexte sanitaire, l'abstention et quelques manœuvres pas

nécessairement catholiques, ont fait que nous sommes arrivé.e.s à 234 voix du second tour. Donc l'équipe municipale, en place depuis 30 ans, doit se poser la question de sa vraie légitimité, puisque, si on compte les voix de l'opposition on est presque au coude-à-coude. Donc il nous faut continuer à retrousser nos manches et à persuader la population de notre engagement, sérieux et rigueur. Mais dans la défaite il y a une belle "victoire" : nous sommes de plus en plus compris par la population. Et porteurs d'espoir. Une première participation à l'élection municipale, un mouvement citoyen créé 6 mois avant cette échéance et qui obtient ce résultat-là : hé bien cela nous ouvre des perspectives totalement positives et intéressantes pour l'avenir. A l'époque de cette campagne municipale nous avons dit que nous ne faisons pas de promesses, mais que nous prenions des engagements. Or la majorité municipale en place fait des promesses ; et elle n'est pas dans l'action mais la réaction. Il faut qu'on soit dans cette logique de l'agir. Et on aura du boulot. La moyenne d'âge de notre équipe est relativement basse : majoritairement des jeunes, entre 25 et 35 ans, et qui, de plus en plus, partagent des valeurs et ont compris le sens dans lequel nous allons. Donc nous nous ancrons solidement dans le sol, et marcherons fermement vers l'avenir.

Dans les grandes lignes que reprenez-vous, en positif et négatif, de cette année de présence au sein du conseil municipal du Lamentin ?

Nous avons 5 représentants, et il est important que ceux qui sont à côté de moi maîtrisent cet environnement et cet exercice de l'action politique. Et nous sommes véritablement en progression, notamment dans cette idée que nous sommes

bien dans notre rôle. Menm si yo (la majorité municipale, ndr) ka fè zafè-yo, nous sommes en mesure d'entrer dans les dossiers et de très clairement poser "sur la table" ce qui est dans l'intérêt de la population. Et là où je suis relativement satisfait c'est que des collègues, qui étaient inexpérimenté.e.s, deviennent de plus en plus à l'aise dans cet exercice ; nous avons beaucoup progressé techniquement. Donc l'avenir s'annonce bien prospère à ce niveau-là. Et nous nous organisons en association, afin de pouvoir être encore plus proches de la population. D'ailleurs j'ai l'impression de revenir à un modèle du passé, où il y avait des "sections" dans les quartiers, où les gens étaient en permanence en relation avec la population. Et nous faisons ce travail-là. Nous avons récemment créé 2 collectifs de quartiers, car sur cette question de la "densification urbaine", qui altère la qualité de vie, hé bien de plus en plus de gens s'en plaignent. Nous sommes au plus près de ces personnes, pour tenter de porter des solutions, avec la municipalité. Pour faire avec les gens, donc sans imposer.

« Nos 'Oui' sont fermes, nos 'Non' également »

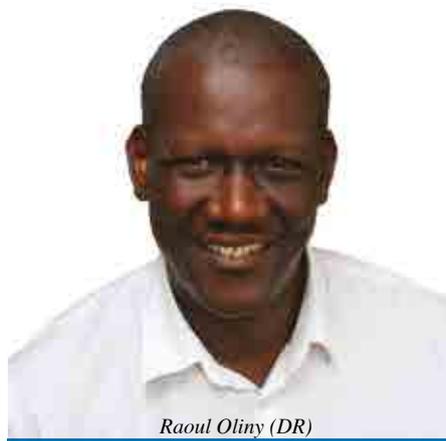
Cette progression, cet ancrage et proximité, que vous décrivez, feront-ils la différence pour le collectif « Pou An Lot Lanmanten » lors de la prochaine élection municipale ?

Nous ne sommes pas dans une logique telle que le "politicien lambda" la voit : nous sommes des citoyens engagés, donc notre vérité ne peut être que sur le terrain, là où est normalement la place de l'élu.e. C'est la culture de notre collectif. Nou paka chèchè kouyonnen moun, mais akonpagné moun ; nos "Oui" sont fermes, nos "Non" également. Beaucoup disent avoir l'impression que "les électeurs aiment qu'on leur mente", mais nous, nous sommes dans la vérité. Et nous sommes persuadés que cette vérité fera la différence.

Eu égard à votre score « encoura-

geant » aux municipales 2020, vous avez dû être sollicité par plusieurs candidats à la CTM, non ?

J'ai été sollicité par la quasi-totalité des listes en course pour ce renouvellement de la CTM. Mais nous sommes restés fidèles à ce que nous avons dit. La décision ne peut pas être individuelle, car nous sommes dans une démarche collective. Peut-être que beaucoup ne l'ont pas compris, mais il ne s'agit pas seulement de moi : je ne suis que le porte-parole ou le chef de file d'un mouvement. Et ce sera le principe jusqu'à ce que je dise que je vais, en vérité, "m'occuper de mes petits-enfants" (sourire), je ne ferai pas semblant, comme certains. Tant que je serai engagé au nom de la population, je n'aurai qu'une parole et qu'une démarche, toujours décidée collectivement et en accord avec cette population. Et je demeure un homme libre.



Raoul Oliny (DR)

« Certains ne circulent-ils pas avec les vitres de leur voiture toujours bien haussées ? »

Concernant l'élection de la CTM, portez-vous un regard sur le positionnement de certaines figures de la vie politique lamentinoise sur certaines listes, parfois comme « tête de section » ou alors dans les « profondeurs du classement » ?

(sourire) Je reste concentré sur le boulot que nous avons à faire. Mais

nous avons une population intelligente au Lamentin, qui sera capable d'avoir une lecture claire de ce qui est train de se produire, et capable de se poser des questions essentielles : la plupart de ces gens en course, s'intéressent-ils vraiment aux préoccupations de cette population ? Ou n'apparaissent-ils pas, à chaque fois, 2 ou 3 mois avant les élections ? Certains ne circulent-ils pas avec les vitres de leur voiture toujours bien haussées, toute l'année ? Et à quelques mois des élections, les mêmes ne découvrent-ils pas subitement l'extérieur ? Certains n'ont-ils pas dit, à chaque fois, qu'ils arrêtaient la politique ?

A vous écouter une partie de l'électorat lamentinois sanctionnera, tôt ou tard, ces positionnements et choix-là ?

J'espère que l'électorat lamentinois, tout en regardant le présent, se projette vers le futur et se dit, très sérieusement, que cette mandature de la CTM va durer 7 ans... . Sept ans c'est long, et il y a parfois des alliances contre-nature, pour des arrangements de "dernière minute" et des intérêts individuels. Pour cette élection de la CTM, il s'agira pour chaque lamentinois d'agir en conscience, en se disant qu'il a une responsabilité de génération et que ce qu'il va décider impactera, positivement ou négativement, l'avenir des jeunes martiniquais donc des jeunes lamentinois. Il s'agit pour nous d'être très vigilants, de "décortiquer" les personnalités et programmes, puis de voter sereinement.

Eu égard à ce que vous venez de dire, vous voterez donc le 20, et peut-être le 27 juin prochain : votre choix de candidat.e et de liste est-il fait ?

(sourire) Oui, mon choix est fait. Mais je demande à tous les membres et sympathisants de "Pou An Lot Lanmanten" et du "Groupe de réflexion 232", d'être encore plus responsables et consciencieux dans leur démarche de citoyens.

Propos recueillis par Mike Irasque

*2254 voix, contre 4337 voix pour la liste conduite par le maire actuel, David Zobda. (MI)

Guy Ferdinand :

« S'ils avaient une compétence si flagrante que ça, je n'aurais pas eu à me présenter »

ÉLECTION
de la
CTM



Guy Ferdinand
Un restaurateur connu et reconnu (DR)

Pendant un temps, d'aucuns ont cru que sa candidature au renouvellement de la CTM était un « coup de com' ». Jusqu'à ce que la liste qu'il conduit « La Martinique Avance » soit, elle aussi, validée par la préfecture. Restaurateur connu et apprécié de beaucoup, Guy Ferdinand ne suscite pourtant pas, à l'instar de ses concurrents à cette élection, une unanimité martiniquaise acquise. Et ce ne sont pas les propos qui suivent – regard sans appel sur l'action et les résultats des politiques qui sont aux responsabilités depuis « longtemps » – qui devraient changer cette réalité. Mais pour critique qu'il soit, « l'homme en short » ne manque ni d'ambition(s) pour le péyi, ni d'idées (au kilo).

Pourquoi et quand avez-vous décidé d'être candidat à cette élection ?

Guy FERDINAND : Quand j'ai vu la médiocrité de l'offre politique pour cette élection, j'ai trouvé que je pouvais apporter une voix différente.

Est-ce quand vous avez vu que certaines personnes étaient candidates, que vous vous êtes décidé ?

Oui, quand j'ai vu que les mêmes - qu'on connaît depuis 20, 30 ou 40 ans - seraient candidats.

Votre candidature est-elle avant tout de communication ? C'est-à-dire dans le but de faire passer vos messages et ceux de « votre » équipe, de critiquer ce qui vous dérange, et d'émettre des idées et propositions ?

Ah non. On y avait déjà un peu travaillé pendant le confinement, mais là on a un programme pour la Martinique, pour les 7 ans à venir ; un programme tout à fait réalisable, plausible, faisable, etc. On a un vrai projet, on n'a pas fait une blague : on y va sérieusement.

Avec qui avez-vous conçu ce programme et pendant combien de temps ?

Cela ne nous a pris beaucoup de temps, puisque c'est le même constat depuis 20 ans : ce sont les mêmes problèmes, depuis 20 ans, qui ne sont pas résolus. Donc je ne vois pas pourquoi on ne réussirait pas, là où les autres ont échoué.

Et comment avez-vous structuré ce programme ? Par territoire ? Par problématique ?

Par besoins des martiniquais. Par priorités, pour qu'ils aient des lendemains meilleurs. Donc l'eau, le transport, les sargasses : ça s'est résolu, on a la solution.

C'est-à-dire, plus précisément ?

Par exemple concernant l'eau, il n'y aura plus un seul "permis de construire" délivré après le 20 juin (date du 1er tour, ndr) sans citerne.

Mais ne faut-il pas que les maires, notamment, soient d'accord ?

Les maires ne peuvent pas être contre le progrès. Sinon ils ne seraient pas aussi nombreux sur les listes électorales pour cette élection de la CTM (sourire). Et pour le transport, l'application "Nou La" est sortie. C'est une application créée par un martiniquais, de covoiturage, où on sera au même tarif que "Martinique Transport" sur les trajets de moins de 5 kilomètres, et à des tarifs tout à fait raisonnables sur les longs trajets : par exemple, de Grand-Rivière à Rivière-Salée pour 8 euros. Et à nous, CTM, de faire une voie de covoiturage sur la RN5, là où c'est le plus embouteillé. En plus de ça, nous avons bientôt rendez-vous avec le Medef et la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) pour décaler les horaires des entreprises. En faisant ça on va décaler un tiers de flux, ce qui devrait résoudre une partie du problème routier. Deuxièmement, ça fait 20 ans qu'on nous parle du transport maritime. On "arrive" le 20 juin prochain, donc si on est bons, le 22 juin on commence... .

Excusez-moi de vous interrompre, mais vous pensez gagner au premier tour de cette élection ?

Oui. On a dit que les martiniquais voulaient du changement, donc ils sont impatients, comme moi, d'avoir ce changement. Et donc ils n'attendront pas une semaine de plus. On va être élu au 1er tour, et le 22 juin on commande 2 "ferry" ; ce qui nous laissera 8 mois pour qu'on fasse les berges, les accès, etc. Et dans 8 mois on a donc 2 "ferry" : un pour le Nord, l'autre pour le Sud. Concer-

nant la circulation des camions, j'ai discuté avec Christian Rapha (le maire de Saint-Pierre, ndr), on va les "enlever" de la circulation, c'est fini.

A vous écouter tout cela a l'air très simple et facile à réaliser, non ?

On met des barges, et les camions chargent en ville. Sauf pour les chantiers qui sont dans le Nord, où les camions chargent dans le Nord. Mais aucun camion ne fera plus Saint-Pierre/Fort-de-France le matin.

« Les autres, ça fait 20 ans qu'ils se trompent, et ils sont encore là »



Guy Ferdinand (DR)

Est-ce que ça a été compliqué de trouver 63 colistières et colistiers ?

Non, on a fait appel à nos familles, à nos ami.e.s, etc. Et ce sont gens qui auront tous une statue, parce que ce sont les 63 pionniers et pionnières de la Martinique (sourire).

Mais au-delà de leurs probables bonne volonté, énergie, idées ou enthousiasme, quelles sont leurs compétences ?

Leur première compétence, c'est de se lever tous les matins et d'aller travailler. Comme ça ils sont au fait même de la problématique martiniquaise. Ce ne sont pas des gens qui vivent dans des "bulles", qui ont un chauffeur etc., mais des gens qui galèrent au quotidien, avec les problèmes de la Martinique. Donc qui peuvent nous dire les solutions qu'ils envisagent à ces problèmes, ce qui serait le plus pratique pour eux, etc. On aura des plans, avec

des énarques, pour des projets à 37 ans devant nous (sourire) mais on aura aussi, avec des ti-sonson, des plans à moins de 2 ans, donc pour lesquels on verra rapidement si ça marche ou pas. Nous on peut se tromper : on est tout neufs. Les autres ça fait 20 ans qu'ils se trompent, et ils sont encore là. Donc on se dit qu'on a de la marge.

Sur ces sujets majeurs, comme l'eau et le transport, vous estimez vraiment que les résultats de nos élu.e.s sont à ce point un échec total ? Ou c'est une posture de communication de votre part ?

Non, je pense que les problèmes ne sont pas pris à bras-le-corps. La lenteur des procédures liées à la réalisation de tel ou tel ouvrage - et la lenteur administrative qui va avec -, ralentissent énormément le progrès en Martinique. Donc en digitalisant, on va gagner énormément de temps. Aujourd'hui avec la digitalisation, on peut aller 2 fois plus vite.

C'est-à-dire ? La digitalisation des procédures ?

Oui, et des réalisations en général.

Et que faites-vous, dans cette volonté de digitalisation massive, des plus de 4000 salarié.e.s de la CTM ?

Beaucoup sont des techniciens, et avant d'être à la CTM ces personnes étaient à la Région et au Département. Donc ils connaissent par cœur les dossiers et les problèmes. C'est une "armée" qu'on a là, donc on les met en ordre de bataille, comme à l'armée, épi yo ka ba nou résultats.

Qu'entendez-vous par « comme à l'armée » ?

Ce que je veux dire, c'est qu'il faut que tout le monde rame dans le même sens. Par exemple il faut qu'au moment où la personne a "instruit" des fonds européens et qu'elle a envoyé le "bon à payer", la personne qui est en charge de ça lance le paiement de façon digitale, etc.

Donc une transversalité et réactivité maximales : c'est ça ?

Exactement. De l'efficacité. Un peu comme certains services où vous pouvez suivre, minute par minute, le colis ou le document que vous avez envoyé quelque part. Donc chaque chef d'entreprise va pouvoir suivre l'évolution de son dos-

sier : si le dossier a été instruit ou pas, s'il manque une pièce, etc. Et là on gagnera du temps. Mais l'outil CTM en lui-même, est "lourd". Un autre exemple : pourquoi l'élagage n'est pas fait pendant le Carême, au moment où les arbres sont secs ? "On" va attendre début Juillet, quand tout a repoussé, pour le faire, alors qu'on mettrait 2 fois moins de temps pendant le Carême. Donc il y a des réflexions que j'ai, qui sont des réflexions de chef d'entreprise, que n'aura jamais un politique.

Votre vision est aussi tranchée que ça ?

Nous chefs d'entreprise, ne pouvons pas perdre de l'argent. Et avec cet outil (la CTM, ndr) on peut emprunter, faire un paquet de trucs ; le budget annuel de la CTM, ce n'est quand même pas rien : plus d'un milliard d'euros. Donc si on a ce budget-là, on va faire ce qu'il faut (sourire).

« Il y a un liyannaj pour la réparation, pour la dépollution, mais pas pour l'évolution »

Même si beaucoup de martiniquais fréquentent vos restaurants depuis de nombreuses années, avez-vous conscience d'avoir - comme d'autres candidats à cette élection - un déficit de notoriété à l'échelle de tout le péyi ?

Oui j'ai un déficit de notoriété. Donc les gens vont revoter pour Alfred Marie-Jeanne, Serge Letchimy et Catherine Conconne ? Mais ces personnes, qui contrairement à moi ont de l'expérience en politique, ne s'attachent pas aux problèmes des martiniquais.

Vous ne trouvez pas très excessif, et injuste, de dire des choses comme ça ?

Non, du tout. Je préfère que Serge Letchimy et Jean-Philippe Nilor soient excellents à l'Assemblée nationale, que Catherine Conconne soit excellente au Sénat, et puis nous laisser, nous qui sommes là, gérer la CTM. Et on leur donnera

la Martinique par cœur. La Martinique est faite de noirs, de blancs, de clairs, de pas clairs, de békés, pas békés, de griyav, pas griyav, etc. Et aujourd'hui on voudrait me faire croire qu'on va faire une Martinique toute noire ou toute blanche ? C'est

des gens qui seront au second tour. Comme ça ils ne pourront pas dire qu'on ne leur a pas dit ce qu'il faut faire. S'il y a un second tour, et que le 29 (juin) les vainqueurs de cette élection n'ont pas convoqué les maires pour leur dire qu'il faudra que les gens installent des citernes pour l'eau, ils n'auront pas répondu à la population. Et non seulement on va leur donner les idées, mais aussi tout le travail qu'on a effectué en termes de mise en œuvre, de calculs, de rentabilité, etc. On leur donne tout ça, au service de la Martinique. Donc on n'est pas dans de la revanche, mais dans de la construction. Et on va construire ensemble. J'ajoute qu'il faut que pour chaque euro qu'aura la CTM, on réfléchisse à là où on le met. Et si cet euro est pertinent, très pertinent ou pas pertinent. On fera d'abord du "palliatif", sur le court terme, et à partir de ça on imaginera des solutions à 20 ans. Un exemple : un SAR (Schéma d'Aménagement Régional) existe, mais imaginez qu'un cyclone passe sur la Martinique. Là que fait-on de ce SAR ? Il faudra le réviser non ? Donc "on" met un an à faire un SAR, le cyclone passe, et puis on met 2 ans à réviser ce SAR... Et pendant ce temps-là, comme ti-sonson ka wè mizè "ou" ka bay dé bwat-lèt, dé bagay pou i voté ba'w. Mais on ne va pas au fond des choses. Vous savez, il y a un liyannaj pour la réparation, pour la dépollution, mais pas pour l'évolution.



Avec une partie de l'équipe (DR)

du grain à moudre, puisqu'ils sont déjà arrivés dans une "sphère" qui est supérieure (M. Ferdinand parle du Parlement français, ndr). Donc faites-nous avancer institutionnellement, et on va régler les "petits" problèmes de la Martinique. On n'a pas besoin d'eux pour régler ça, puisqu'ils sont là depuis 20 ans et rien n'est réglé. S'ils avaient une compétence si flagrante que ça, nos problèmes seraient déjà résolus. Et je n'aurais pas eu à me présenter.

Dans les grandes lignes, quels profils composent « votre » liste ? Y-a-t-il des gens en activité, des salariés, des chômeurs, des jeunes et moins jeunes ? Quelles en sont les catégories socio-économiques ?

Il y a tout ce que vous avez dit, et toutes les catégories sociales. Sur ma liste c'est monsieur et madame "tout le monde", qui vit en Martinique tous les jours : c'était ça le critère d'entrée. On m'a même demandé pourquoi j'ai mis un Blanc comme tête de la "section Sud" ; un journaliste m'a dit que c'était un choix "osé", etc. Or le gars en question vit ici depuis 30 ans et connaît



Le message (DR)

une blague ? On va faire une Martinique avec tous les martiniquais qui le veulent bien. Et je serai le président de tous les martiniquais (rires).

Puisqu'on en est aux slogans qui rappellent des souvenirs : pourquoi ce choix - « La Martinique Avance » - pour votre liste ?

Parce que c'est le slogan de Serge Letchimy, quand il était président de Région.

C'est un hommage de votre part ?

(sourire) Du tout. C'est parce qu'il avait dit ça, mais qu'il n'a pas été au bout. Donc on va finir le travail qu'il a commencé. D'ailleurs si on n'est pas élu.e.s au 1^{er} tour, on mettra toutes nos idées à disposition

Vous avez le sens de la formule, mais que voulez-vous dire précisément ?

Tout le monde a "2 portables et demi" en Martinique, donc on va connecter les gens : on va profiter de cet élan-là pour les rassembler, pour créer du lien. Par exemple on mettra des gens, par 3 ou 4 et par quartier(s), en télé-assistance médicale. Et on créera des "maisons de quartier" : la CTM a tellement de foncier, de patrimoine immobilier et de terrains, qu'elle n'arrive même pas à nous en donner la liste (sourire). Donc l'infirmière sera présente physiquement, mais le médecin sera en "visio" et donnera son diagnostic à distance. Et tout ça c'est dans les "cordes" de la CTM. "On" a le foncier, on a plus de 1,3 milliards d'euros de budget par an, donc qu'est-ce qu'on ne sait pas faire ?

« Soit ils font la Martinique avec nous, soit ils laissent les politiques la faire »

A part votre énergie et vos idées, toutes deux manifestes, quelle(s) qualité(s) vous reconnaissent les gens avec qui vous êtes en contact, notamment dans vos activités professionnelles ?

Le travail. Tous les gens qui me connaissent, depuis petit, reconnaissent que c'est ma seule qualité (*sourire*), on m'a toujours vu travailler. Réussir ou pas, c'est autre chose, mais jamais on ne m'a vu baisser les bras. Jamais. Et c'est une qualité que chaque martiniquais a. C'est dans la génétique : nous sommes des travailleurs. Mais nous sommes devenus des fainéants.

En fait vous aimez les généralisations, c'est ça ?

(*sourire*) Je vais vous donner un exemple, pour illustrer le propos. Je crois que la CTM paie le "permis de conduire" pour les jeunes. Mais à quelle heure ? Même mes parents ne m'ont pas payé le permis. On te disait d'aller ramasser 2 mangos, 3 friyapen, et d'aller les vendre pour payer ton permis. Si la CTM te paie ton permis, où est ton effort ? Par exemple "tu" viens me voir à la CTM avec une proposition d'embauche signée, où il t'est dit qu'il te faut avoir le permis de conduire. Alors je te fais passer le permis, je te l'offre, mais tu me le rembourseras, comme pour un prêt étudiant. Je viens t'aider, mais je ne suis pas ton sponsor ; je suis ta canne, pour avancer. Je ne viens pas t'amener la solution - la moitié de la solution tu l'as -, donc moi j'amène l'autre moitié. Et je viens vérifier, à la fin, que tu as bien remboursé le permis. Et chaque fois que tu m'as remboursé le permis, un autre jeune en profite. Donc un liyannaj, mais pour l'évolution.

Si ceux que vous appelez « les mêmes » gagnent cette élection de la CTM, est-ce que ça vous encouragera, tout de même, à poursuivre cet engagement en politique ?

Non. Je retourne dans ma cuisine, pour 7 ans (*sourire*) et je reviendrai dans 7 ans. Mais je n'irai pas aux municipales ou autres élections. Notre discours est clair : nous n'allons pas faire la Martinique pour les martiniquais. Soit ils la font avec nous, soit ils laissent les politiques la faire. Ce que nous leur offrons aujourd'hui, c'est le choix qu'ils n'avaient pas avant. Aujourd'hui les martiniquais peuvent voter pour eux ; ils peuvent croire en eux. Donc ou tu prends ton destin en main, ou tu ne le prends pas en main.

« Il n'y aura pas de Stade ou d'Aéroport "Guy Ferdinand", mais il y aura des martiniquais contents »



Le M de Martinique (DR)

Quels sont les retours des gens par rapport à votre candidature ?

Les gens sont super contents, parce qu'ils trouvent quelqu'un à qui ils peuvent envoyer des choses. J'ai reçu je ne sais pas combien de whatsapp, de mails, de propositions, d'études, etc. Et des choses en "béton", comme cette applica-

tion de covoiturage dont je parlais, donc des idées qui pourraient marcher si on les mettait en oeuvre. Et quand je parle des "ferry" ou des barges, je contacte les acteurs de ces secteurs, parce qu'ils ont la compétence, et là on parle concrètement : des coûts, etc. Si je suis élu à la CTM, je demande par exemple à toutes les start-up accueillies au "Village By CA" (du Crédit Agricole, ndr) combien il leur faut pour numériser la Martinique, tous ensemble. Et je verse la subvention à ce Village, pour tout le monde.

Est-ce que « La Martinique avance » porte un grand projet visant à résoudre une problématique - autre que celles dont on a parlé - qui impacte le péyi ?

Par exemple nous produisons, chaque année, plusieurs millions de litres de rhum. Donc comme le marché est déjà là, je récupère le verre, je fais venir des billes (de verre) s'il m'en manque, et je monte une "filère verre" en Martinique. Parce que cette filère a du sens et que j'ai déjà, ici, 13 maisons de rhum qui produisent des bouteilles en verre. Donc j'ai mon client et je crée la filère. Je fais les bouteilles pour l'ensemble des "rhumiers", et je leur livre ces bouteilles. Et avec le CAP, le BTS, l'ingénierie etc., je crée la "filère jeunes" qui correspond. J'identifie un besoin, et je fais le recrutement en fonction de mon besoin. Par exemple je sais que 10 ans j'aurai 10 personnes qui vont partir à la retraite. Donc j'aurai formé, 10 ans avant, les gens qui vont arriver. Et je fais la même chose avec une filère plastique, une filère solaire, une filère citernes, que je fabrique, etc. En fonction du nombre de "permis de construire" délivrés par an, je peux monter une industrie sur cette base-là. Si en "N-1" j'ai eu tel nombre de "permis de construire", en "N+1" je produirai davantage de citernes. Comme j'ai le marché, tout ce que je "monte" avant est englobé par ce marché. C'est simplement du bon sens. Et si nos politiques avaient 3 grammes de bon sens, on n'en serait pas là. Donc il n'y aura pas de Stade ou d'Aéroport "Guy Ferdinand" (*sourire*) mais il y aura des martiniquais contents.

Propos recueillis par Mike Irasque

*Crédits photos : SHARK GRAFIK et Forward 972.



CINEMA

Par Nadia Celcal

Le retour du grand écran

Les affaires reprennent ! On ne se lasse pas de l'entendre et de se le répéter, c'est une réalité : les cinémas ont rouvert leurs portes !! Hourra et trois fois hourra, on s'en réjouit. Et tout à notre enthousiasme, on fait l'impasse sur la programmation, zappant allègrement ce que l'on aurait légitimement à redire.

Oui, joie, on retourne au cinéma !

Au menu de cette première semaine, pas moins de trois nouveautés, et un plaisir renouvelé que celui de la découverte en salle, sur grand écran, plonger dans un univers et accepter d'entrer et de se laisser porter par une histoire, sans distraction ni possibilité de zapper ou de faire autre chose - ouvrir le frigo et le piller, par exemple...

Trois œuvres nouvelles donc, trois réalisateurs, trois facettes de notre temps.



Falling

De et avec Viggo Mortensen, Lance Henriksen, Laura Linney

Un premier est toujours une aventure, une découverte, celle d'une œuvre mais surtout d'un réalisateur. Le choix du sujet, la façon dont il l'aborde - mise en scène, genre notamment - sont toujours intéressants et important à retenir, car ils constituent sa marque, sa touche. Lorsqu'il s'agit d'un acteur qui passe derrière la caméra, cette attention est multipliée. Et quand il s'agit du grand et beau, énigmatique et iconique Viggo Mortensen - Aragorn de la trilogie « Le seigneur des anneaux » - les compteurs explosent. Viggo choisit une histoire très personnelle et familiale, les retrouvailles d'un père, fermier, un rien tyrannique, brusque et acariâtre, sombrant dans la démence, et son citadin de fils. Viggo, comme acteur, a côtoyé les plus grands et connaît le jusqu'au boutisme. Comme réalisateur, il applique ce qu'il connaît et ne nous épargne rien. Il livre ainsi un film lourd et pesant, peinant à rendre ses personnages attachants ou nous privant même de toute possibilité d'identification. La difficulté de communication entre les personnages déteint sur nous platement. Mais devenir réalisateur, c'est aussi un passage, un risque à prendre, se dévoiler plus encore qu'un acteur, et Viggo l'a fait, alors on lui dit : bravo, ne lâche rien !

Promising young woman

De Emerald Fennell, avec Carey Mulligan, Clancy Brown

C'est rare, mais quand ç arrive, il faut le reconnaître : premier film et match : réussite ! C'est cet exploit - rare - que réalise la jeune Anglaise Emerald Fennell avec « Promising young woman ». Un sujet dans l'ère du temps - MeToo et la parole libérée - enfin des femmes, une réalisation au cordeau pour un film coup de poing, qui derrière ses couleurs criardes et son contenu évident - féministe et revanchard, dénonciateur du machisme et du patriarcat imposé - se révèle plein de sensibilité et de subtilité. La performance de Carey Mulligan est à la hauteur de l'enjeu, et signe une performance bouleversante. S'il est un film à retenir en ce temps de retrouvailles, il n'y a pas à tergiverser ni hésiter : foncez voir « Promising young woman ».



Envole-moi

De Christophe Barratier, avec Gérard Lanvin, Marie-Sohna Condé, Victor Belmondo, Yoann Eloundou

C'est bien ce que l'on désigne comme un feel-good movie, comprenez par là, un film qui fait du bien, qui met de bonne humeur. Un film plein de bons sentiments et animés de bonnes intentions, dont celle de nous détendre. Le dernier film de Christophe Barratier est de ceux-là. En tous cas, c'est ainsi que l'on préfère le considérer, sinon, il se verrait relégué au rang d'insipide petite bluette mélodramatique à deux balles à voir à la télé une après-midi pluvieuse et paresseuse. Christophe Barratier, qui tente depuis des années de retrouver le succès obtenu avec « Les choristes » met en scène, sans subtilité ni génie la formation de ce duo improbable du jeune riche insouciant et du petit malade. Les autres autour, les parents - Gérard Lanvin et Marie-Sohna Condé - peinent à s'extirper du ridicule emprunté de leurs personnages respectifs si littéral et creux. Ben, vrala, un p'tit film qui met de bonne humeur, un petit film français, quoi !



MADINET

Un garagiste qui meurt
a-t-il droit
à une vie d'ange ?

Frigo intelligent,
four intelligent,
machine à laver
intelligente !
Finalement,
le seul débile à la maison,
c'est moi !

Jeanne d'Arc s'est éteinte
le 30 mai 1431,
environ deux heures
après sa mort.



Chérie ?
Ça sent le brûlé...
Tu cuisines ou tu repasses ?

Le chômage existe
parce qu'il y a du travail.
Si il n'y avait plus de travail,
il n'y aurait plus de chômage.
Le problème est le travail !

Jean Claude Van Damme



Les girafes n'existent pas...
C'est un coup monté !

**ON PEUT RIRE DE TOUT
MAIS PAS EN MANGEANT
DE LA SEMOULE**

Zorro m'a encore appelé
7 fois ce matin.
Marre de recevoir ses
appels masqués.
Comme personne ne
parle, je soupçonne
Bernardo.

J'ai déjà eu
une copine écossaise.
Je l'ai quittée,
j'avais peur que
son corps ne m'use.

C'est un véritable scandale !
Le WWF qui est censé protéger
les éléphants
aurait été pris la main
dans le sac en train de prendre
leur défense !

Aujourd'hui,
Comme je m'ennuie, j'ai décidé
de mesurer mon Zizi.
Maintenant, je m'ennuie
toujours mais en plus,
je suis super triste.



J'ai fait des œufs
à la coke aux gosses.
Ils rangent leur chambre
depuis plus de 36 heures.

- Salut voisin de téléphone

- Salut, t'es qui ?

- C'est juste qu'on est voisin de
numéro de téléphone.

- Genre, tu t'es dit, «vas-y je
vais écrire à la personne qui a
presque le même numéro que
moi.» T'es bizarre toi !

- Oui, mais il faut se serrer les
coudes entre voisins.

- Faut se faire soigner surtout !

- 6151, il est plus gentil que toi.
On ne t'invitera pas à la fête
des voisins.



- Tu es tellement belle,
drôle et gentille.

- Tu dis ça juste parce
que tu veux coucher
avec moi !

- Et intelligente aussi !

- Tu fais quoi sur ton
vélo d'appartement ?

- Je m'entraîne...

- Et pourquoi tu ne
pédales pas ?

- Je suis en descente !

ANNONCES LÉGALES

== Ajl 02700.1974 ==



AVIS DE MARCHÉ

OBJET DU MARCHÉ: TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE SUR LE PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE – LOT 2 - SECTEUR CENTRE – 21TX01

L'avis de marché est consultable sur le site du BOAMP sous la référence : N° 21-47188

<https://collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>.

Date limite de réception des offres : le 22 JUIN 2021 à 12 h 00 précises.

Ajl 02700.1974

== Ajl 03020.1974 ==

SASU Kebab Factory Martinique
au capital de 100,00 euros, 110 Rue
Antoine Siger - 97200 Fort de France
894 967 793 RCS de Fort de France

**AVIS TRANSFERT
 DE SIEGE SOCIAL**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08 Février 2021, il a été pris acte de transférer le siège social de la société, à compter du 08 Février 2021 au 11, rue Antoine Siger, 97200 Fort de France. Mention en sera faite au RCS de Fort de France.

Ajl 03020.1974

== Ajl 03021.1974 ==

MARTINIQUE COURRIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 199 950 €
Siège social : Immeuble J. GOUYER
- Z.I. de Californie -
97232 LE LAMENTIN
RCS Fort de France B 408 063 469

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2021, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de transport maritime et aérien, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
 La Gérance
 Ajl 03021.1974

== Ajl 03023.1974

CAY REPAIR
Société par actions
au capital de 10 000 euros
Siège social : C/o GARAGE PAIN -
Voie n°2 - ZI La Lézarde
881 691 828 RCS de FORT DE FRANCE

AVIS D'INSERTION

Aux termes des décisions unanimes des associés, en date du 05 mai 2021, il résulte que : Monsieur Marc AGNOLY a démissionné de ses fonctions de Directeur général de la société CAY REPAIR, avec effet au 05 mai 2021. En conséquence de ce qui précède, les associés, à l'unanimité ont décidé de supprimer son nom des statuts de sorte que l'article 42 sera désormais rédigé comme suit : ARTICLE 42 - Nomination des dirigeants. Le premier Président de la Société nommé aux termes des présents statuts sans limitation de durée est : Monsieur Charles Arcade Laurent CONCONNE, Né le 11 janvier 1969, à FORT-DE-FRANCE, De nationalité Française, Demeurant 108, Post Colon, Tivoli, 97200 FORT-DE-FRANCE, lequel déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice. Le reste : supprimé.

POUR AVIS
 Le Président
 Ajl 03023.1974

== Ajl 03024.1974 ==

TIF FOR YOU
Société à Responsabilité Limitée en li-
quidation au capital de 7 622,45 euros
Siège social : VOIE ISOLE NORBERT
Z.A. DE LA LAUGIER
97215 RIVIERE SALEE
Siège de liquidation : 26, lotissement
les IBIS - 97215 RIVIERE SALEE
394968382 RCS FORT DE FRANCE

AVIS DE DÉCISIONS

Aux termes d'une décision en date du 20 avril 2021 au siège de la liquidation, l'associée unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame alexandra BOUCART, demeurant 26, lotissement les IBIS - 97215 RIVIERE SALEE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de FORT-DE-FRANCE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
 Le Liquidateur
 Ajl 03024.1974

== Ajl 03025.1974 ==

AVIS DE CONSTITUTION

SCI FREE IMMOBILIER
 Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Forme juridique : SCI. Dénomination : SCI FREE IMMOBILIER. Siège social : Résidence Des îles – Ravine Vilaine – 97200 Fort-de-France. Objet : l'acquisition, l'administration et la location d'immeubles et de terrains. Durée : 99 ans. Capital social : 100,00 Euros. Gérants : Madame Aurélie CLEREMPUY et Monsieur Jim ADELAÏDE. Cession de parts sociales : les parts sociales sont cessibles sous conditions. Immatriculation : au RCS de FORT-DE-FRANCE.

Ajl 03025.1974

== Ajl 03026.1974 ==

**AVIS
 DE CONSTITUTION RECTIFICATIF**

Modification annonce parue dans
ANTILLA N°1964 du 25 Mars 2021
sous n°Ajl 02306.1964

Concernant la création par acte ssp du 19/11/20, d'une SAS au capital de 1.000 € dénommée VIRALITY AGENCE pour 99 ANS sise chez M. GA GERMON, Lot. Les Citronnelles, 97222 CASE-PILOTE avec pour objet la Création et l'animation de sites internet de services, ou marchand, le Conseil en communication tous supports, dont le Président Gilles-André GERMON, demeure Lot. Les Citronnelles, 97222 CASE-PILOTE. Cette société sera immatriculée au RCS de Fort-de-France.

Pour avis
 Le Président
 Ajl 03026.1974

== Ajl 03027.1974 ==

MAGNUM LIQUOR
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Zac Les Coteaux sud
97228 STE LUCE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à FORT DE FRANCE du 21 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : MAGNUM LIQUOR. Sigle : LVT. Siège social : Zac Les Coteaux sud, 97228 STE LUCE. Objet social : Le négoce de boissons alcoolisées et non alcoolisées ; La vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées ; La vente de produits alimentaires ; Toutes activités dans le domaine de l'événementiel ; La création, l'acquisition,

la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 3.000,00 euros. Gérance : Monsieur Vincent, Jean-Yves, Gérard, Georges CASSIUS DE LINVAL, demeurant Lot Les Palmiers, 5, voie n°6, Quartier Trois-Rivières, 97228 SAINTE-LUCE. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de FORT DE FRANCE.

Pour avis
La Gérance
Ajl 03027.1974

== Ajl 03029.1974 ==

AVIS DE MODIFICATION

Dénomination sociale : CONCEPT AUTO SERVICES PLUS Forme sociale : SAS. Capital : 1000€. Siège : 15 Lot Cayol 97212 SAINT-JOSEPH. Numéro SIREN 883 118 986 RCS FORT DE FRANCE. Suite à l'AG extraordinaire du 09/02/2012, M. DUPUY Thierry et Mme CRETINOIR Johanne ont décidé de remplacer dans OBJET réalisation de carte grise par du remorquage. M. DUPUY Thierry et Mme CRETINOIR Johanne ont décidé d'ajouter le nom commercial : LIKE AUTO ainsi que le sigle : C.A.S.P. Les statuts ont été modifiés en ce sens. Mention au RCS de FORT-DE-FRANCE.

Ajl 03029.1974

== Ajl 03030.1974 ==

K'RIBBEAN WI

**Société à responsabilité limitée
au capital de 500,00 euros
porté à 600,00 euros**

**Siège social : ZAC Etang Z'Abriots -
Immeuble la Grand Voile
97200 FORT DE FRANCE
899 013 593 RCS FORT DE FRANCE**

AVIS D'INSERTION

Par acte, en date, à FORT DE FRANCE, du 11 mai 2021, les associés ont décidé, à l'unanimité d'augmenter le capital social de 100,00 euros pour le porter de 500

euros à 600,00 euros, par émission de 10 parts nouvelles de 10 euros chacune, numérotées de 51 à 60.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

Le capital social a été fixé à la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 euros), divisé en CINQUANTE (50) parts de DIX (10) euros de valeur nominale, chacune et entièrement souscrites, numérotées de 1 à 50 et attribuées aux associés en rémunération de leur apport en numéraire, à savoir :

Monsieur Fabrice BONIFACE, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 1 à 10, ci 10 parts

Monsieur Aldwin RAMASSAMY, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 11 à 20, ci 10 parts

Monsieur Yohann LEONARD, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 21 à 30, ci 10 parts

Monsieur Axel JOBELLO, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 31 à 40, ci 10 parts

Monsieur Ruddy CROCHEMAR, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 41 à 50, ci 10 parts

SOIT TOTAL COMPOSANT LE CAPITAL : 50 parts

Nouvelle mention :

1 – Lors de la constitution :

Le capital social a été fixé à la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 euros), divisé en CINQUANTE (50) parts de DIX (10) euros de valeur nominale, chacune et entièrement souscrites, numérotées de 1 à 50 et attribuées aux associés en rémunération de leur apport en numéraire, à savoir :

Monsieur Fabrice BONIFACE, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 1 à 10, ci 10 parts

Monsieur Aldwin RAMASSAMY, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 11 à 20, ci 10 parts

Monsieur Yohann LEONARD, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 21 à 30, ci 10 parts

Monsieur Axel JOBELLO, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 31 à 40, ci 10 parts

Monsieur Ruddy CROCHEMAR, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 41 à 50, ci 10 parts

SOIT TOTAL COMPOSANT LE CAPITAL : 50 parts

2 – Par suite de l'augmentation du capital social, suivant acte unanime des associés en date du 11 mai 2021 : Le capital est fixé à la somme de SIX CENTS (600,00) euros, divisé en SOIXANTE (60) parts de DIX (10) euros de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées,

attribuées aux associés en fonction de leurs droits dans le capital social, savoir :

Monsieur Fabrice BONIFACE, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 1 à 10, ci 10 parts

Monsieur Aldwin RAMASSAMY, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 11 à 20, ci 10 parts

Monsieur Yohann LEONARD, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 21 à 30, ci 10 parts

Monsieur Axel JOBELLO, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 31 à 40, ci 10 parts

Monsieur Ruddy CROCHEMAR, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 41 à 50, ci 10 parts

Monsieur Bruce-Pascal ALMININ, titulaire de DIX parts sociales, numérotées de 51 à 60, ci 10 parts

SOIT TOTAL COMPOSANT LE CAPITAL : 60 parts

POUR AVIS
Le Gérant
Ajl 03030.1974

== Ajl 03032.1974 ==

AVIS DE CESSION D'UN FONDS DE COMMERCE

Avis est donné de la cession intervenue le 19 mars 2021 à Fort-de-France par acte sous seing privé enregistré le 15 avril 2021 au service de publicité foncière et d'enregistrement de direction générale des Finances Publiques entre : - la Société M.D.L SARL, au capital de 1.000,00 euros dont le siège social est fixé à Morne Savane, 10 rue des Alpinias, Résidence les Florales, 97221, Le Carbet et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Fort-de-France sous le numéro 2016 B 1082 (819 732 215), cédante – ET la société SOCALIV EURL, au capital de 10.000,00 euros dont le siège social est fixé à 89 rue des Aigrettes – la Prairie – 97240 Le François et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Fort-de-France sous le numéro 880 631 262, cessionnaire ; Portant sur la branche autonome du fonds de commerce de messagerie de la Société M.D.L, exploitée à Fort-de-France, pour un prix total de 340.000,00 euros, lequel se décompose comme suit : - 263.000,00 euros pour les éléments incorporels ; - 77.000,00 euros pour les éléments corporels (autres que les marchandises) - L'entrée en jouissance du cessionnaire a été fixée à la date du 1er juin 2021. Les créanciers du cédant pourront faire opposition, le cas échéant, dans un délai de dix jours à compter de la dernière des publications légales, auprès de Maître Chantal MEZEN – Immeuble Rocade – 97200 Fort-de-France, chez lequel domicile a été élu.

Ajl 03032.1974

== Ajl 03034.1974 ==**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte ssp du 05/05/2021, il a été constitué une SASU. Dénomination sociale : TEAM MNG Capital : 1500.00€. Siège Chez M Edouard CHAUVET – 92 Rue Emmanuel Ravoteur- Quartier Fond Lahaye -97233 SCHOELCHER. Objet : Organisation d'évènements publics et privés. Prestation de traiteur et vente de boissons. Organisation d'évènements pour les comités d'entreprise. Durée : 99 ans. Président : M. CHAUVET Samuel domicilié Chez M Edouard CHAUVET – 92 Rue Emmanuel Ravoteur- Quartier Fond Lahaye -97233 SCHOELCHER. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Fort de France.

Ajl 03034.1974

== Ajl 03035.1974 ==**SAS EDEN MULTISERVICES****Au capital de 10 000.00 EUROS****Siège social : Habitation Val d'Or****97215 RIVIERE-SALEE****890879760 RCS FORT DE FRANCE**

En date du PV du 26/04/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société Madame LUTBERT Sarasvati, demeurant Lot le hameau de la ravine vilaine 97200 FORT-DE-FRANCE, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention au RCS de FORT DE FRANCE.

Ajl 03035.1974

== Ajl 03036.1974 ==**SAS EDEN MULTISERVICES****Au capital de 10 000.00 EUROS****Siège social : Habitation Val d'Or****97215 RIVIERE-SALEE****890879760 RCS FORT DE FRANCE**

En date du PV du 26/04/2021, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame LUTBERT Sarasvati, demeurant Lot le hameau de la ravine vilaine 97200 FORT-DE-FRANCE, pour sa gestion et la décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Ajl 03036.1974

== Ajl 03038.1974 ==

Par assemblée générale en date du 01 avril 2021, les associés de la SNC CAP NORD 273 (SIREN 751 079 146), au capital de 100 € domiciliée 6 Lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS

ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 01 avril 2021 et de la disparition totale de la société. Ils ont nommé en qualité de liquidateur la SAS SATIA CONSEIL domiciliée 6 lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS et lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au 6 lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de FORT-DE-FRANCE.

Pour avis
Ajl 03038.1974

== Ajl 02941.1974 ==**AVIS DE CONSTITUTION**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination : LA CANTINE DE DUCOS SASU.

Objet social : La restauration typique et gastronomique sur place et à emporter
Siège social : Zone de champigny 97224 DUCOS.

Durée : 99 ans.

Capital social : 1 000,00€.

Président : Mr ALEXANDRE ESTEVES GONCALVES Luis Manuel.

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément obtenu à l'unanimité.

Pour avis
Le Président
Ajl 02941.1974

== Ajl 02873.1973 ==**AVIS DE CONSTITUTION**

Dénomination sociale : L'EMERAUDE-HOLDING (active). Forme Juridique : SASU. Date de signature des statuts 26/02/2021. Capital : 100€ - Durée : 99 ans. Objet : Définition de la politique économique de ses filiales et participation active à leur activité. Qualification et nom du gérant : Présidente Directrice Générale, Marie-Aline GALY épouse SELOI. Siège sociale : Quartier La Beaume - N°18 Bis-Jossaud-97211 RIVIERE-PILOTE.

Ajl 02873.1973

== Ajl 02874.1974 ==**AVIS DE CONSTITUTION**

Dénomination sociale : SELLY'BAT. Forme Juridique : SAS. Date de signature des statuts 26/02/2021. Capital : 100€ - Durée : 99 ans. Objet : Les ouvrages de bâtiment et de génie civil, la sous-

traitance de spécialité, l'activité de construction en de mise en œuvre ou d'installation sur le chantier du client et qui concerne aussi bien les travaux neufs que la rénovation, la réparation ou la maintenance. Qualification et nom du gérant : Présidente Directrice Générale, Marie-Aline GALY épouse SELOI. Siège sociale : Quartier La Beaume - N°18 Bis-Jossaud-97211 RIVIERE-PILOTE.

Ajl 02874.1974

== Ajl 02936.1974 ==**AVIS DE CONSTITUTION**

Dénomination sociale : SELLY' COUTURE. Forme juridique : SAS.

Date de signature des statuts : 26/02/2021.

Capital : 100€ - Durée : 99 ans.

Objet : Exercer de la couture en atelier comme à domicile, des confections, des retouches et le stylisme et le choix de coudre des vêtements sur mesure en plus de faire des retouches, être artisan et vendre nos créations textiles ou encore participer à la création de modèle pour des défilés ou d'habillages circonstanciels. Qualification et nom du gérant : Présidente Directrice Générale, Marie-Aline GALY épouse SELOI. Siège sociale : Quartier La Beaume-N°18 Bis-Jossaud-97211 RIVIERE-PILOTE

Ajl 02936.1974

== Ajl 02876.1974 ==**AVIS DE CONSTITUTION**

Dénomination sociale : SELLY'DAF.

Forme Juridique : SAS.

Date de signature des statuts : 26/02/2021.

Capital : 300€ - Durée : 99 ans.

Objet : Toutes les procédures de gestion administrative, financière et comptable concernant le Contrôle Financier. Qualification et nom du gérant : Présidente Directrice Générale, Marie-Aline GALY épouse SELOI. Siège sociale : Quartier La Beaume - N°18 Bis-Jossaud-97211 RIVIERE-PILOTE

Ajl 02876.1974

== Ajl 03039.1974 ==

Par assemblée générale en date du 02 mai 2021, les associés de la SNC CAP NORD 273 (SIREN 751 079 146) au capital de 100€ domiciliée 6 Lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'ont déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Mention sera faite au RCS de FORT-DE-FRANCE.

Pour avis
Ajl 03039.1974

== Aji 03040.1974 ==

Par assemblée générale en date du 01 avril 2021, les associés de la SNC CAP NORD 274 (SIREN 751 079 153), au capital de 100 € domiciliée 6 Lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 01 avril 2021 et de la disparition totale de la société. Ils ont nommé en qualité de liquidateur la SAS SATIA CONSEIL domiciliée 6 lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS et lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au 6 lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de FORT-DE-FRANCE.

Pour avis
Aji 03040.1974

== Aji 03041.1974 ==

Par assemblée générale en date du 02 mai 2021, les associés de la SNC CAP NORD 274 (SIREN 751 079 153) au capital de 100 € domiciliée 6 Lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'ont déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Mention sera faite au RCS de FORT-DE-FRANCE.

Pour avis
Aji 03041.1974

== Aji 03042.1974 ==

Par assemblée générale en date du 01 mars 2021, les associés de la SNC CAP NORD 507 (SIREN 809 316 193), au capital de 100 € domiciliée 6 Lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 01 mars 2021 et de la disparition totale de la société. Ils ont nommé en qualité de liquidateur la SAS SATIA CONSEIL domiciliée 6 lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS et lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au 6 lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de FORT-DE-FRANCE.

Pour avis
Aji 03042.1974

== Aji 03043.1974 ==

Par assemblée générale en date du 02 mai 2021, les associés de la SNC CAP NORD 433 (SIREN 801 908 799) au capital de 100 € domiciliée 6 Lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'ont déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Mention sera faite au RCS de FORT-DE-FRANCE.

Pour avis
Aji 03043.1974

== Aji 03044.1974 ==

Par assemblée générale en date du 01 avril 2021, les associés de la SNC CAP NORD 433 (SIREN 801 908 799), au capital de 100 € domiciliée 6 Lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 01 avril 2021 et de la disparition totale de la société. Ils ont nommé en qualité de liquidateur la SAS SATIA CONSEIL domiciliée 6 lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS et lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au 6 lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de FORT-DE-FRANCE.

Pour avis
Aji 03044.1974

== Aji 03045.1974 ==

Par assemblée générale en date du 01 avril 2021, les associés de la SNC CAP NORD 507 (SIREN 809 316 193) au capital de 100 € domiciliée 6 Lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'ont déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Mention sera faite au RCS de FORT-DE-FRANCE.

Pour avis
Aji 03045.1974

== Aji 03046.1974 ==

EURL POSITIVE ATTITUDE
En liquidation au capital de 1 €
Siège social : 6 Avenue STEPHA-
NIE-VICTOIRE, VERT-PRE -
97231 LE ROBERT
RCS de FORT DE FRANCE 834 682 437

L'assemblée générale extraordinaire du 04/06/2018 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son

mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 05/06/2018. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de FORT DE FRANCE.

Aji 03046.1974

== Aji 03047.1974 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Il est constitué par acte SSP en date 07/05/2021 la création suivante : N.A.E.

Constitution du capital social : 3 000€.

Forme juridique : SASU.

Dénomination sociale : N.A.E.

Objet : L'utilisation de tous procédés ou techniques nécessaires à l'entretien corporel.

Siège social : 48 Lot. La Plantation, Résidence Rocailles, Bat. Saroine B Appt. n°3, Les Côteaux, 97228 Sainte Luce.

Durée : 99 ans.

Président : Mme Nadia POULIN. Les statuts seront créés en conséquence.

La présidente
Aji 03047.1974

== Aji 03048.1974 ==

Maître Catherine RODAP
Avocat au Barreau de la Martinique
53, Lot. Bellevue Acajou –
97232 LAMENTIN

Tél. 0596 73 78 48 – Fax 0596 73 78 08

VENTE AUX ENCHERES
PUBLIQUES - ROLE N° 18/00096

Il sera procédé le MARDI 06 JUILLET 2021, à 10 HEURES, à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Fort de France, Salle des Saisies immobilières, Palais de Justice - 35 Bd du Général de Gaulle, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur :

Un immeuble sis à Fort-de-France, Cité Dillon Sud 248 FA squadra E2, cadastré section Y N°285, consistant en une maison individuelle de plain-pied en béton avec couverture en tôles, de 94,89 m² loi Carrez, composée d'1 séjour, 1 cuisine, 1 buanderie attenante à la cuisine, 1 couloir, 3 chambres, 1 toilette WC, 1 salle d'eau, 1 salle de bain attenante à la chambre 3. La villa située à proximité du lycée de Dillon et du Stade dispose de 2 terrasses, un jardin arboré et 1 portail coulissant. La ville est occupée par sa propriétaire.

Selon procès-verbal de description de Me Pierre JULLIAN du 23 février 2021 et cahier des conditions de la vente.

Saisi par le CREDIT ARTISANAL – CAISSE DE CREDIT MUTUEL, créancier subrogé, pris en la personne de son représentant légal en exercice, société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Fort-de-France sous le numéro 303 160 394 numéro de gestion 85 D 33 et dont le siège social est situé 212 Avenue Maurice Bishop – 97200 Fort-de-France; ayant pour Avocat constitué, Maître Catherine RODAP, Avocat, 53 lotissement Bellevue Acajou 97232 LAMENTIN.

saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de Fort de France où toute personne peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de Me RODAP. Les enchères sont portées par ministère d'avocats inscrits au Barreau de Martinique, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Pour tout renseignement s'adresser au Cabinet de Me RODAP

Ajl 03048.1974

Sur jugement rectifié de subrogation du 16 Mars 2021.

La vente aura lieu en un seul lot sur la mise à prix de 14.000 € (outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

Pour toute visite des lieux, il conviendra de s'adresser à l'Etude de Me Pierre JULLIAN huissier de justice associé de la SCP MONIER LUCENA-SERRANO BEAUREGARD dont l'étude est rue du Citronnier – Plateau Fofo – 97233 - Schoelcher Fort-de-France – 05.96.61.09.62 qui a dressé le PV de description. Le cahier des charges auquel est annexé le procès-verbal de description a été déposé au greffe des

**Une
annonce
légale
à faire
passer ?**

ANTILLA

0596 75 48 68

Notre SÉLECTION

f in

05 96 75 76 77

groupimo-entreprise.com

À VENDRE RESTAURANT

Rés. de La Baie Tartane Trinité

130.900 €

Réf : #71659

Idéal pour un petit restaurant, un snack ou une boulangerie, avec une large partie cuisine & un espace de dégustation attenant à la piscine (accessible aux consommateurs). Situé à Tartane, dans une belle Résidence de tourisme avec piscines : Restaurant comprenant cuisine et WC, meublé et équipé.

À LOUER BUREAU

Centre Dillon Fort de France

2.683 €/mois

Réf : #156995

Groupimo vous recommande cet emplacement N°1 Secteur Centre. Avec accès rapide : Rocade, Centre Ville, Nationale & places de parkings. A proximité de tous commerces, Ecoles, Salle de sport, Banque, FCSP, Pharmacies, CHUM, Produit rare ! Lot N°07 à usage de bureau. Surface : 116,66 m²

À LOUER LOCAL

Centre ville Terresainville Fort de France

855 €/mois

Réf : #144235

Local Commercial de 71m² état neuf idéalement situé dans la Rue commerçante de Terresainville, comprenant une pièce principale avec double vitrine et terrasse. Idéal pour tous commerces sauf alimentaires et nuisances. Surface : 71m²

À VENDRE LOCAL

Rés. de La Baie Tartane Trinité

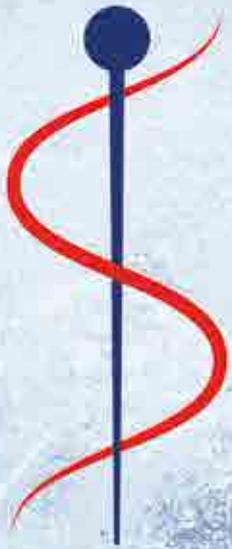
110.000 €

Réf : #182329

Parfait pour sapèrette de proximité, existence de 3 bureaux & de 3 espaces supplémentaires. Possibilité également d'en faire un centre de services. Grande surface de 210m², large baie vitrée & accès direct sur route et parking. Situé à Tartane, dans une belle résidence de tourisme avec piscines : Accueil Reception, bureaux administratifs et locaux techniques.

N°1974 - 03 juin 2021

38



CRYO



Martinique



Premier centre de cryothérapie corps entier en Martinique

- Indications thérapeutiques
- Récupération des sportifs
- Bien-être

Infos et tarifs sur notre site www.cryomartinique.fr

Horaires :

séances sur rdv uniquement
du lundi au vendredi de 9h à 19h
et le samedi de 9h à 13h

Tél. : 0596 57 0651 • GSM : 0696 10 15 15 • Mail : cryomartinique972@gmail.com

Zone Activité Génipa (près de CC Carrefour) 97224 Ducos

ouvert depuis septembre 2017

ANNULLE

OBJECTIF

14°35'N
61°05'W

Bientôt...